Histoire de l'hôtel Romagnant



Dominique Notteghem

© Dominique Notteghem – Saint-Germain-lès-Corbeil – 2010 - 2026



Vers 1953 – sur le perron

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

AVANT-PROPOS

C'est vrai : voilà maintenant plus de cinquante ans que nous avons quitté Douai.

C'est vrai aussi que cette ville demeure proche de moi, car elle fut le décor vivant de mon enfance. Mais plus encore, ce décor abritait un lieu hors du commun : l'hôtel Romagnant.

Qui, parmi nous, a connu une demeure offrant plus de quinze pièces à vivre ?
Qui a pu faire des courses de vélo dans un grenier immense ?
Qui disposait de deux étages de caves pour jouer à cache-cache ?

Rares sont ceux qui ont eu ce privilège.

Dans ses profondeurs, l'hôtel conservait les vestiges du Douai médiéval. Nous y inventions des prisons et des oubliettes imaginaires, propres à faire frémir nos camarades. Au XVIII^{e} siècle, à l'époque de sa splendeur, les poignées de porte, de cristal ou de bronze, arboraient fièrement la fleur de lys. Les murs se couvraient de riches tapisseries des Flandres, tandis que la cuisine et le potager s'ornaient de carreaux de Delft.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Aujourd'hui, à l'âge où la patience devient compagne, je prends le temps de me consacrer à la recherche et à l'écriture de l'histoire de cette demeure singulière. Le hasard m'a conduit à l'ouvrage de Félix Brassart, *Histoire du château et de la châtellenie de Douai*[1], qui consacre un chapitre à l'hôtel Romagnant. J'y ai également découvert les travaux de Pierre Demolon, directeur du service archéologique de la communauté d'agglomération du Douaisis après avoir dirigé celui de la ville de Douai, auteur de plusieurs études consacrées à notre maison. Je lui ai adressé un courrier resté malheureusement sans réponse.

Sans prétention, mais animé d'un véritable souci d'authenticité, j'ai entrepris dès 2010 mes propres recherches. Les bibliothèques numériques telles que Gallica, Google Books, Persée ou Archive.org offrent aujourd'hui des ressources d'une richesse inouïe, où chaque jour réserve son lot de découvertes. Du XV^{e} siècle à nos jours, des centaines de milliers d'ouvrages sont désormais accessibles au chercheur curieux. Petit fouineur du XXI^{e} siècle, je dispose ainsi d'un accès à une masse d'informations dont les érudits d'autrefois n'auraient osé rêver. C'est dans ces sources que j'ai puisé l'essentiel des éléments rassemblés ici.

Je tiens également à remercier les auteurs que j'ai pu contacter par courriel afin de vérifier la fiabilité de certaines sources. Les travaux d'archéologie consacrés à Douai m'ont éclairé sur le passé médiéval de la ville. La DRAC des Hauts-de-France et les services des Monuments historiques ont aimablement contribué à cet opuscule.

Enfin, ma gratitude va à mes sœurs, à mon frère, à Philippe Aimé et à sa mère, Marie-Paule. Grâce à leurs souvenirs et à leurs efforts de mémoire, les miens ont retrouvé leur cohérence.

Dominique Notteghem

Mai 2010

[1] Félix BRASSART , *Histoire du château & de la chatellenie de Douai*, Éd. Crépin - Douai 1877.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

PETITE INTRODUCTION SUR LA VILLE DE DOUAI

L'histoire de Douai naît dans les hésitations du temps, entre mémoire enfouie et certitudes contrariées. Longtemps, on voulut voir dans la cité une fondation romaine, héritière directe des routes impériales et des villes disciplinées de l'Antiquité[2]. Pourtant, les recherches archéologiques modernes invitent à davantage de prudence. Quelques monnaies oubliées, des tessons épars et les vestiges d'un passé gallo-romain témoignent certes d'une présence humaine ancienne, mais rien n'autorise à imaginer ici une ville constituée, continue et prospère.

Selon Pierre Demolon[3], Douai apparaît vers les années 930-931 sous la forme « *Duagium* » ou « *Duvagium* ». En fait, la forme philologique régulière est « *Duacum* », c'est d'ailleurs la plus couramment employée[4]. L'étymologie en est malaisée ; au suffixe courant « acum » désignant un lieu habité, vient s'accoler un radical obscur, peut-être issu d'un nom propre « *Dodo* » ou « *Dotto* », celte ou franc[5]. Douai semble plutôt avoir été un lieu discret, peut-être rural, installé à proximité de la Scarpe, dont le nom même de Duacum garde encore une part d'énigme[6].

Il faut attendre les siècles mérovingiens pour apercevoir les premiers contours d'une vie plus stable. Sur les rives de la rivière, près de ce qui deviendra plus tard le cœur de la ville, de modestes habitations semi-enterrées de bois et de torchis prennent forme. L'époque carolingienne prolonge cette première occupation sans la bouleverser profondément. Quelques bâtiments supplémentaires apparaissent, marquant une lente pré-urbanisation. Douai n'est pas encore une cité, mais un noyau dispersé d'habitations rurales, typique du nord de la France, dont la rivière constitue déjà l'axe vital.

Le véritable tournant survient au X^e^ siècle. Alors, Douai cesse d'être un simple regroupement d'habitations pour devenir un espace organisé. Des parcelles ordonnées, des remblais protecteurs témoignent d'une volonté nouvelle, celle de structurer un pouvoir et un territoire. Sous l'impulsion des comtes de Flandre, notamment Arnoul 1^er^, une première résidence comtale s'élève et affirme la présence politique sur les lieux. À proximité, une église est édifiée, future église Saint-Amé, destinée autant à la foi qu'au prestige[7]. Car au Moyen Âge, les reliques sont autant des trésors spirituels que des instruments de pouvoir. En faisant venir le corps de saint Amé à Douai, les princes flamands inscrivent leur domination dans la pierre et dans le sacré. Autour de la résidence fortifiée et du lieu de culte, un premier centre s'organise. Les quartiers anciens sont remodelés, certains habitats détruits pour faire place aux édifices du pouvoir. La motte castrale, bientôt entourée de fossés et de palissades, confère au lieu un caractère militaire. Les vestiges mis

---

[2] Pierre DEMOLON & José BARBIEUX, « *Les origines médiévales de la ville de Douai ; rapport provisoire des fouilles de la « fonderie de canons ».* [Article] *Revue du Nord*, Année 1979, N° 241, pp. 301-329.

[3] Pierre DEMOLON, Étienne LOUIS, Murielle LOUIS-VANBAUCE , *Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain* Centre National d'Archéologie Urbaine (CNAU) / Ministère de la Culture.1990.

[4] Georges ESPINAS, « *La vie urbaine de Douai au Moyen-Âge.* Revue du Nord Année 1913, n° 2, p. 8.

[5] Michel BOUCHE, *Histoire de Douai.* 1985. p. 17 à 19.

[6] Odette CHAPELOT & Paul BENOÎT, *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, EHESS, Paris, 1985.

[6] Pierre DEMOLON & Étienne LOUIS, *Douai. Une ville face à son passé.* 1982. p. 59.

[7] Roger AUBERT *et alii*, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique.* Éd. Letouzey et Ané Paris, tome XIV, 1960. p. 708.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

au jour révèlent une existence plus raffinée qu'on ne pourrait l'imaginer : objets précieux, tissus rares et traces d'une alimentation privilégiée disent la présence d'une aristocratie attentive à son rang.

À l'aube de l'an mil, Douai se compose déjà de plusieurs quartiers. Sur une rive, le « *Douayeul* », plus agricole ; sur l'autre, le « *Castel bourgeois* », tourné vers les échanges et le commerce naissant. La rivière cesse peu à peu d'être une simple frontière naturelle : elle devient artère économique. L'amélioration de sa navigabilité favorise les circulations, tandis qu'apparaît un premier marché, signe évident d'un dynamisme croissant.

Le XII[e] siècle marque ensuite une métamorphose décisive. Le centre de gravité de la ville glisse vers la rive droite, plus commerçante et plus dense. Une nouvelle enceinte vient protéger cette croissance, tandis qu'un grand marché se fixe durablement dans l'espace urbain. Là s'organisent les échanges, les rencontres, les fortunes modestes ou éclatantes. Halles, maisons communales et axes marchands structurent progressivement une ville dont la prospérité repose sur le commerce des grains et surtout sur la draperie.



Figure 1 - Le Beffroi de Douai
par Jean-Baptiste Corot (1871)
(Photo D.N.- Louvre - Paris)

Douai devient alors une cité vivante, ouverte et ambitieuse. Les rues s'ordonnent autour d'itinéraires majeurs ; de nouveaux quartiers surgissent hors les murs avant d'être intégrés à l'espace urbain. La population croît, les paroisses se multiplient, les églises se dressent comme autant de repères spirituels et sociaux. Saint-Pierre, Notre-Dame, Saint-Jacques ou Saint-Nicolas accompagnent l'expansion d'une ville qui déborde peu à peu de son cadre originel.

À la fin du XIII[e] siècle, une vaste enceinte vient consacrer cette réussite. Pourtant, les siècles suivants ne voient pas un nouvel agrandissement spectaculaire. Du XIV[e] au XV[e] siècle, Douai grandit autrement : moins par l'extension que par la densification. Les espaces vides se remplissent, les maisons s'alignent selon un modèle plus régulier, étroites sur rue et profondes vers l'arrière[8]. La brique, introduite d'abord dans les fortifications, gagne les constructions privées et transforme peu à peu l'apparence urbaine[9]. C'est en 1380 que se construit le célèbre beffroi immortalisé par J.B. Corot.

Dans le même temps, la vie économique se déplace. Si la Scarpe demeure essentielle aux moulins et au commerce des grains, le Grand-Marché devient le véritable cœur battant de la cité. Auberges et hôtelleries s'y multiplient, attirant voyageurs, marchands et habitants. La richesse collective permet l'entretien des remparts, la reconstruction des halles et l'adaptation constante des défenses aux exigences nouvelles de la guerre.

---

[8] Georges ESPINAS, op. cit., 1913, page 16.

[9] Jean-Denis CLABAUT, *Les caves de Douai* – Presses Universitaires Septentrion - Paris, 2007 – Page 136.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Ainsi, de quelques cabanes mérovingiennes dispersées au bord d'une rivière à une ville marchande solidement structurée, Douai s'est lentement façonnée. Son histoire n'est pas celle d'une naissance soudaine, mais d'une maturation patiente, où les eaux de la Scarpe, le pouvoir des princes, la foi des hommes et le commerce des marchés ont ensemble sculpté une cité durable, dont l'hôtel Romagnant conserve encore, dans la profondeur de ses caves et la mémoire de ses pierres, l'écho des siècles anciens.

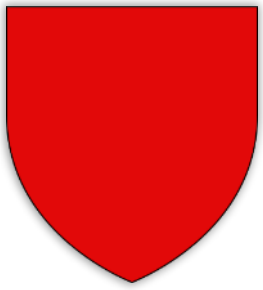


Figure 2 -Douai - De gueules plain.

N

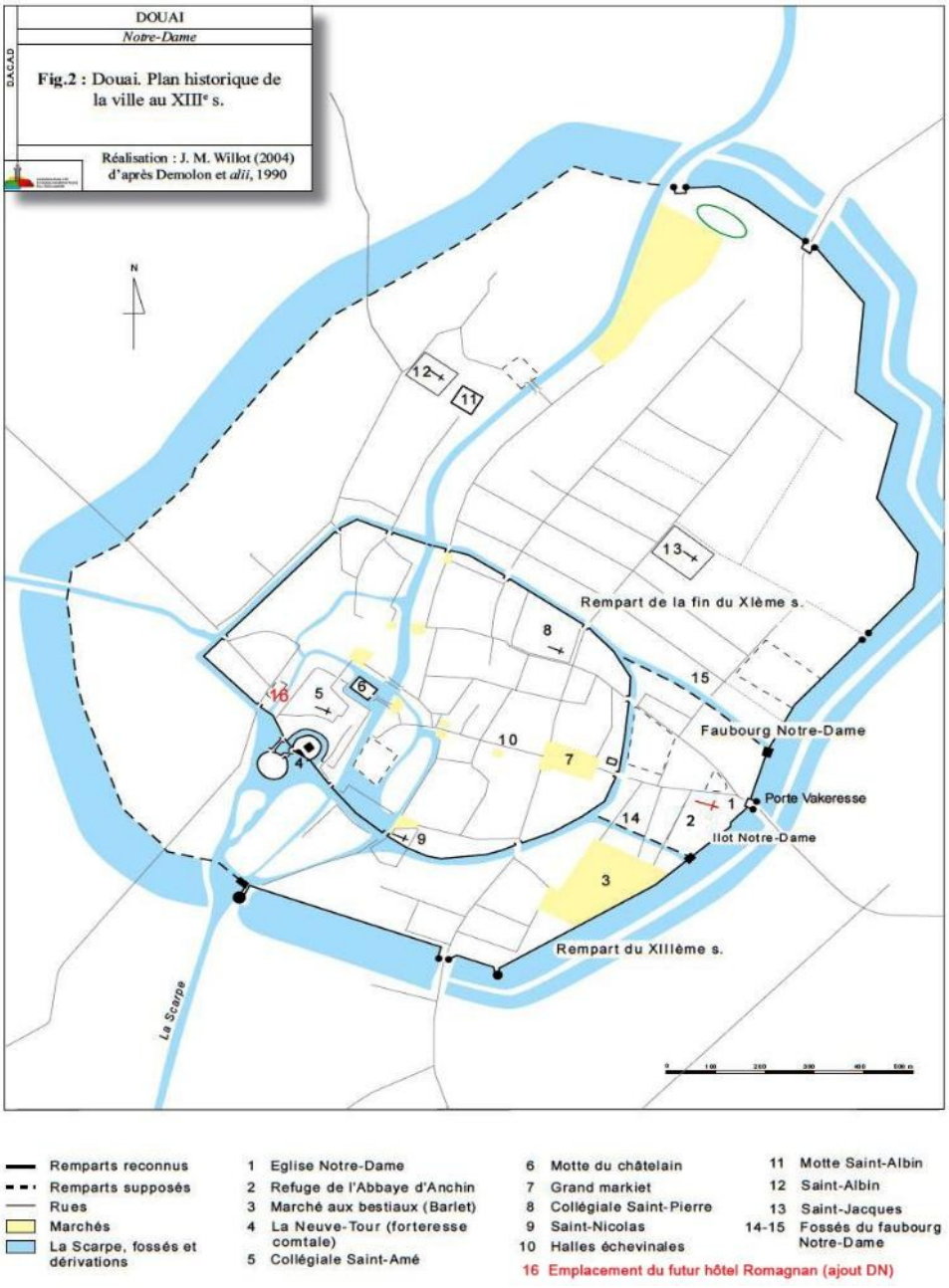


Figure 3 - Plan de Douai au XIIIe siècle.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

OÙ L'ON PARLE DU ROMAGNANT

L'Université de Douai

Dès 1530, une demande de création d'une université à Douai est adressée à l'empereur Charles Quint. C'est son fils et successeur, le roi d'Espagne Philippe II, qui concrétise le projet en sollicitant l'accord du pape Paul IV. Après le décès de ce dernier, son successeur Pie IV valide la demande par une bulle pontificale le 6 janvier 1560, approuvant également les statuts de l'institution. En conséquence, Philippe II signe un édit le 19 janvier 1561 autorisant l'établissement de l'université de Douai, qui intègre alors cinq facultés : théologie, droit canonique, droit civil, médecine et arts libéraux[10].

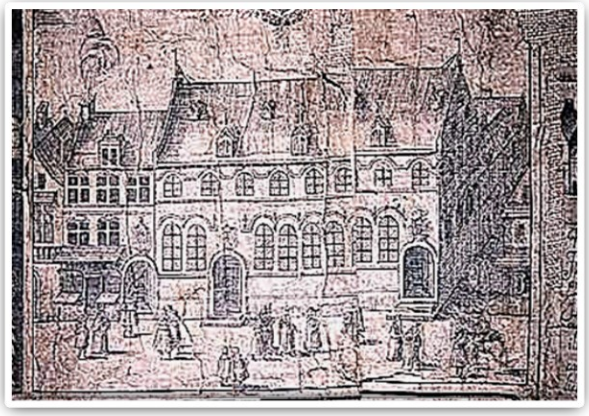


Figure 4 - L'Université -
Plan de Martin le Bourgeois (1627)

L'Université est inaugurée le 5 octobre 1562 avec l'ambition de « servir d'exemple à toute la chrétienté ». Elle devient ainsi l'un des bastions de la Contre-Réforme, attirant de nombreux étudiants venus des Pays-Bas et d'Angleterre. Rapidement, plusieurs collèges et séminaires sortent de terre, à l'instar du collège d'Anchin et de celui des « Grands Anglais » fondé en 1568. Cependant, au début du XVI[e] siècle, l'essor de l'humanisme s'accompagne d'une critique des pratiques religieuses. Ces aspirations aux réformes provoquent des tensions au sein même de l'Université et inquiètent les ordres religieux face à la diffusion des idées luthériennes. Dans ce climat d'insécurité et de troubles, de nombreuses institutions ecclésiastiques choisissent alors de s'installer en ville, cherchant la protection de l'Université. Douai devint une forteresse de la foi catholique[11].

Ce même contexte politique et religieux entraîne, en 1563, une profonde modification du quartier. Dans la foulée des chantiers de l'université, le collège du Roi est édifié à l'emplacement de l'ancien palais de la Bassecourt. C'est à cette époque que naît la « rue du Collège du Roi ». L'entrée de l'établissement change alors de place : initialement située rue d'Arras (à l'emplacement de l'ancienne Bassecourt où s'élevait une haute tour-colombier), elle est reculée un peu plus bas, au niveau de l'actuel renfoncement du mur de clôture de la Fonderie. Ce déplacement libère une parcelle de terrain que l'Université cède à la ville en 1564. Cet abandon permet le percement d'une nouvelle rue, reliant directement le collège à l'église Saint-Amé d'un côté, et à la rue d'Arras de l'autre.

[10] L'Université de Douay : https://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9s_de_Douai

[11] La bible de Douai y a été traduite en anglais dans le cadre de la Contre-Réforme. C'est sur un exemplaire de cette bible dite de Douai que John F. Kennedy a prêté serment lors de son investiture présidentielle.
Accès à cette Bible :
https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/b/b9/1609_Doway_Old_Testament.pdf

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

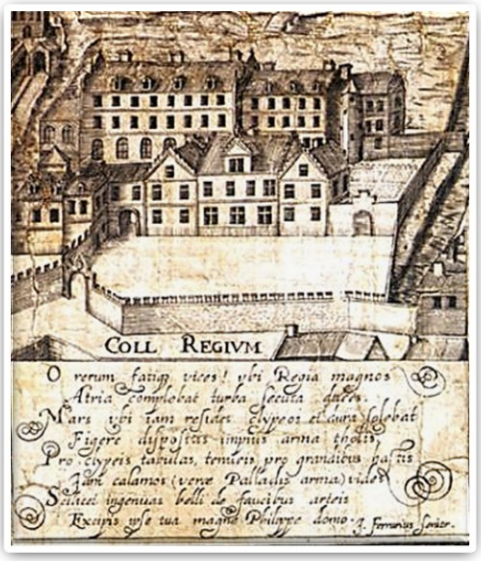


Figure 5 – Le Collège du Roi

La rue projetée ne fut finalement ouverte qu'en 1568, et ce n'est qu'en 1793[12] qu'elle prit le nom de rue de la Fonderie. Cette même année, l'Université fut fermée. En ces temps troublés, l'université est désertée de ses étudiants. Aussi, toutes les Universités, jugées corporatistes et aristocratiques, sont supprimées par la Convention.

Le surplus du terrain, vis-à-vis de l'entrée du collège et de l'autre côté de la rue, fut alors réuni à ce qui sera celui de notre maison. Cette dernière avait été bâtie sur les terres de l'ancien château aliénées par le domaine en 1512 ; seul un bief de la Scarpe séparait les deux propriétés ; l'une des rives sera notre jardin, l'autre la maison. L'acte qui suit permet de retracer précisément cette évolution.

En 1568, le 1er septembre, les échevins cèdent en arrentement perpétuel, au profit des propriétaires de la maison sise devant l'entrée du château[13], « une portion de terre que par cidevant solloit[14] estre gardin à la Bassecourt, présent vaghue[15] et tournée à flegard[16], estant au devant et au dehors du collège du Roy [...], estably et érigé en sadite maison et Bassecourt, et [...]. dellaissée " par l'Vniversité à la ville. " Icelle portion de terre se comprendant depuis le pondt de ladite Bassecourt et faisant entrée pour aller audit collège, qui est join dant la maison ... (devant la porte du château) tenue en cens[17] de Sa dite Majesté, à cause de son chastel en ceste ville, allant du loing ladite entrée et chemin pour aller audit collège et la rue que de nouvel est ordonnée estre faicte pour prendre passage du cloistre de Saint-Amé et dudit collège en la rue d'Arras, de telle largeur du moings entre le mur prochain la porte dudit collège et la clôture que se fera de ladite portion de terre. Iusques la rivière fluant[18] par dessoubz le pondt de la vieze[19] porte d'Arras, que est à présent ladite entrée dudit collège (sur la rue d'Arras, à l'ouverture de la rue de la Fonderie), et tenant du boult, vers ladite rue d'Arras, à ladite rivière. Retournant et close d'aultre costé, vers ladite maison, d'un ravinet et de la rivière flouant dudit pondt de la Bassecourt, du loing ladite maison, aux molins de le Pierre et Escoufflet (ce sont les deux moulins qui existaient dans la rue des Moudreurs). Laquelle rivière, pour la commodité d'icelle maison ", on pourra " faire vaulser[20] par dessus, aussy avant que ladite maison porte en longhueur. Demoureront à leur proffit les planaqués, piliers et gistes de bois, sur lesquelles on passe présentement au dessus de ladite rivière, venant de ladite rue d'Arras ». Il reste cependant à leur charge de faire à la

[12] *Histoire des rues de Douai* par le personnel des Archives Municipales https://fr.calameo.com/read/001071289d18033caf17f?page=1
[13] Félix BRASSART, op. cit., p. 874
[14] Soller ou soler : garnir le sol.
[15] Vaghue ou vague : Vacant, inoccupé, vide. (DMF : Dictionnaire du moyen français)
[16] Flégard : Anciennement, en Flandre, place commune, grand chemin, marché, trottoir le long des rues. (DMF)
[17] Cens : Redevance fixe et perpétuelle due pour une tenure et payée annuellement. Une « tenure » est la condition sous laquelle on tient un fief. (DMF)
[18] Fluant, de fluer : coulant.
[19] Vieze : vieille.
[20] Vaulser ou volser : Bâtir en forme de voûte, couvrir d'une voûte (DMF).

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

place un pont de maçonnerie (celui de l'entrée de la rue de la Fonderie). La rente annuelle au profit de la ville fut fixée à deux chapons et deux sols douisiens (sic)[21].

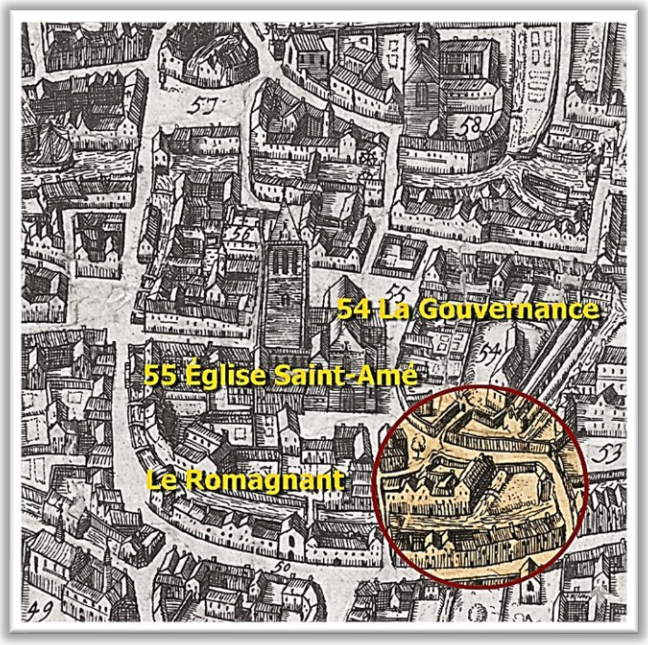


Figure 6 - Extrait du plan de Douai
Martin Le Bourgeois - 1627

En vertu des actes d'arrentement de 1512 et de 1568, la propriété qui nous occupe, sise rue du Collège-du-Roi, relevait en partie du régime du fief et en partie de celui de la coterie. La portion bâtie située au nord du cours d'eau provenait de l'ancien château et possédait la qualité de fief. Le reste, situé au sud de ce même cours d'eau, provenait de l'ancienne Bassecourt et constituait une coterie[22] tenue de l'échevinage. Celle-ci, adjugée en 1512 à Claude Landrieu, après avoir appartenu à Messire Philippe de Vernay, chanoine de Saint-Amé ; puis elle fut la propriété de Bertholemy de Scènes et de Sampson de Thouwars ; ce dernier, qui demeurait auparavant à Tournai, était venu s'établir à Douai, avec un privilège pour tenir « *table de prêt* » pendant douze ans, suivant lettres patentes du 8 février 1543[23]. Il fit enregistrer ses lettres par-devant les *hommes de fief du châtel de Douai*, et Marcq Duhem, bailli de Douai, le 20 janvier 1546. On l'appela alors « *la maison du Lombart* », car on nommait lombards ces prêteurs sur gage autorisés par le prince. Après Sampson de Thouwars, la maison devint la propriété d'un autre Lombard, Franchois de Romaignon qui donna le nom au fief et à l'hôtel, qui, de façon déformée, devint « François de Romagnan ».

En effet, dans « *Les bourgeois de Valenciennes*[24] », Yves Junot nous apporte des précisions sur les lombards du Hainaut :

« Les solutions à un quotidien plus difficile : assistance et prêt sur gage. L'insuffisance d'un seul salaire par famille devient flagrante pour les moins qualifiés' Dans ce contexte, le travail des femmes et des enfants est une réalité précoce aux Pays-Bas, surtout dans le textile et les petits métiers de la revente au détail. L'alimentation des humbles se dégrade aussi, et le recul de la consommation de vin (divisée par trois à Valenciennes en un siècle) au profit de celle de la bière trouve là une explication immédiate. L'assistance joue un rôle croissant auprès des personnes isolées comme des familles laborieuses chargées d'enfants, « povres mesnages honnestes » secourues à chaque crise de subsistance par l'Aumône générale mise en place en 1531.

[21] Douisiens (sic) càd « douaisiens ». Archives Municip ; no 1620 de la Table. Cf. Guilmot, Inventaire, I, p. 9.

[22] Coterie : Condition d'un héritage cotier (terre roturière, non noble), de laquelle pouvait parfois dépendre un fief. Voir Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle,* Paris, 1881.

[23] Henri-Joseph PILATE-PRÉVOST, *Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai*, Douai, chez A. Obez, 1842.

[24] Yves JUNOT. « *Les bourgeois de Valenciennes: anatomie d'une élite dans la ville (1500-1630)* ». Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2009 p. 220.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Le prêt sur gages est aussi une solution de dépannage. Dans les villes des Pays-Bas, du bas Moyen âge aux années 1620, le Lombard accorde des crédits à la consommation à court terme et sur gages, assortis de taux d'intérêt usuraires. Cette « table de prêt » reçoit vêtements, meubles, bijoux et les revend aux fripiers de la ville si le propriétaire n'est pas venu les récupérer. Le bénéfice annuel de ces ventes fluctue entre 350 et 800 livres dans les années 1610 qui ne sont pourtant pas marquées par une misère excessive.

Vinchant Des Bousières (natif d'Asti, actif à partir de 1506, bourgeois de la ville en 1516), Benardino Pisano (dans les années 1540-1550), Franchois Romaignon (sous Philippe II[25]) et Mathieu De Chièvre (jusqu'en 1625) sont à la tête de l'institution, mais leur trace se retrouve aussi à Anvers. Lille ou Amiens. Leur établissement en ville reste temporaire et aucune alliance matrimoniale n'est répertoriée avec les bonnes familles marchandes locales. Ces marchands-prêteurs sont peu intégrés à la société locale et à ses hommes de commerce.

L'institution disparaît quand les archiducs Albert et Isabelle[26] moralisent le prêt à intérêt. Après avoir révisé les taux à la baisse, ils mettent sur pied, avec l'aide de l'architecte Wenzel Cobergher et sur un modèle développé en Italie, des caisses publiques ou monts-de-piété *municipaux qui prêtent à 15 % l'an. »*

Si, dans son travail de recherche, Yves Junot omet de parler de Douai, la présence du lombard Franchois Romaignon est incontestable.

Parcelles de terrain provenant de l'ancien château[27].

La première trace précise de l'existence de « notre » maison se trouve aux archives de Douai, là où Félix Brassart découvrit ce qui lui permit d'écrire ce qui suit.

Selon Brassart, on rencontre parfois la mention de « fiefs cotiers » ou « fiefs rentiers », ce qui paraît, à juste titre, constituer une anomalie tant que « fief » est un bien noble et ne saurait donc être, en même temps « cotier » autrement dit roturier. Or, il existait une parcelle de l'ancien château relevant de cette nature, aliénée à charge d'une rente annuelle, d'un droit de relief au décès du possesseur ainsi que du droit seigneurial en cas de vente. Détachée d'un domaine noble, cette parcelle conserva néanmoins la qualité de fief. Il est à remarquer qu'elle ne figure pas dans la liste des fiefs de Douai dressée en 1578, sans doute en raison de sa faible importance. C'est pourtant sur ce fief que fut bâtie la maison qui deviendrait plus tard l'hôtel Romagnant, où nous vécûmes avec mes parents de 1942 au 28 septembre 1958, jour mémorable à plus d'un titre.

[25] *Philippe II d'Espagne*, né le 21 mai 1527 à Valladolid et mort le 13 septembre 1598 au palais de l'Escurial, est prince souverain des Pays-Bas, roi des Espagnes de 1556 à sa mort, et roi du Portugal à partir de 1580. Il est le fils de l'empereur romain germanique Charles Quint (1500-1558) et d'Isabelle de Portugal (1503-1539).

[26] Isabelle, fille de Philippe II d'Espagne épouse son cousin Albert avec qui elle gouverne les Pays-Bas sans l'intervention de l'Espagne.

[27] Félix BRASSART, Archiviste op.cit, chap. VI. (page 868 et suivantes de l'édition originale).

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Maison devant l'entrée du château. Arrentement[28] de 1512.

Le 15 juillet 1512, le domaine[29] vendit, au siège de la Gouvernance[30], « *une place appartenante à l'archiduc, comte de Flandres, à cause du chatel de Douay, size devant ledit chatel, tenant pardevant au chemin qui mène de la cimetière de Saint-Amé au pont de la Bassecour* », et ce, à charge d'une rente annuelle de six chapons et un quart de chapon, payable au domaine[31]. Peu de temps après, la rente fut augmentée d'un demi-chapon, en contrepartie de l'autorisation accordée d'ériger un pignon sur la muraille du pont de la Bassecourt[32] ; car une maison avait été bâtie sur le terrain aliéné par le domaine en 1512.

Six chapons et un quart de chapon ! Quelle monnaie ! Et pourtant, c'était, si j'ose dire, monnaie « courante ». J'ai trouvé l'exemple ci-dessous dans l'ouvrage intitulé « *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*[33] » :

> « Le seigneur percevoit annuellement en rentes foncières, dites seigneuriales, sur plusieurs héritages, 130 razières 12 hotteaux et 4 bassinets d'avoines, payables en mars, et à la Noël. Plus, 2 botteaux de bled froment, 138 chapons, un demi-chapon, un demi quart de chapon, et le tiers d'un demi quart de chapon, 6 poules, une demie poule, et un quart de poule en argent payable à la Noël et à la saint Iean ; plus 40 livres, 10 sols, 8 deniers tournois et 4 deniers louisiens. »

Au début du XVI[e] siècle, l'antique château – ou donjon – des comtes de Flandre et le palais de la Bassecourt existaient encore ; l'entrée du premier était au même endroit que la grande porte de la Fonderie actuelle ; la principale entrée de la Bassecourt se trouvait rue d'Arras, à l'endroit où s'ouvre aujourd'hui la rue de la Fonderie.

Le château et la Bassecourt étaient séparés par un cours d'eau franchi par un pont, dit pont de la Bassecourt. Brassart précise que celui-ci existait encore dans la rue de la Fonderie, entre ses bâtiments construits en face du Romagnant et la résidence elle-même. Pourtant, en 1950 aucun pont n'est visible ; c'est la rue de la Fonderie elle-même qui passe sur ce cours d'eau, dans le prolongement de la partie de l'hôtel construite au XVIII[e] siècle[34]. Car si nous le voyions déboucher le long de la maison des Dehay, nos voisins –minotiers de la Fleur de Gayant – vers les moulins de la rue des Moudreurs, il n'était pas visible en amont, côté Fonderie.

Après la bataille de Pavie en février 1525, François 1[er] dut compter parmi ses revers des prétentions qu'il nourrissait alors sur l'ensemble de la Flandre et sur Douai en particulier. Les Espagnols, déjà maîtres des Pays-Bas, cherchaient à étendre leurs possessions dans cette région. Le mariage de Marie de Bourgogne, comtesse de Flandre, avec l'archiduc

---

[28] Arrentement : Prise ou bail à rente.

[29] Domaine : Ensemble de terres et de droits qu'un seigneur (laïc ou ecclésiastique) conserve pour en assurer lui-même la gestion directe et en percevoir le produit.

[30] Gouvernance : 'Régional : Artois, Flandres – Circonscription à caractère militaire, judiciaire et administratif sous l'autorité d'un gouverneur. DMF, op. cit. Ici, Douai, ville franche, possédait sa propre Gouvernance.

[31] Recueil des édits, Douai, Willerval, 1730, in-4, p. 700.

[32] Bassecourt ou « basse-cour » : Initialement, il s'agissait de la zone enceinte par une fortification castrale ou de cette enceinte elle-même. Les premiers châteaux forts médiévaux étaient constitués sur le modèle motte et basse-cour, ou motte castrale. « *Le terrain enclos par les remparts d'une forteresse se nommait la basse-cour* » (cf. MÉRIMÉE, *Étude sur les arts au Moyen Âge*, 1870, p. 26).

[33] Adrien HOVERLANT de BEAUWELAERE, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*, Volume 56 - À Lille, chez P. Dumortier, 1812

[34] En effet, le « courant » qui passait sous la maison continuait sous la rue de la Fonderie.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Maximilien d'Autriche, avait déjà fait passer la Flandre, avec Douai, sous la domination autrichienne, laquelle devint bientôt espagnole. Les Espagnols conserveront Douai pendant plus d'un siècle.

Il est permis de penser qu'à cette époque, les occupants de la demeure comptaient parmi les notables de la ville. Détenir et habiter un fief, même cotier, dans l'enceinte même du château de la Bassecourt constituait en effet un privilège rare.

La maison du Lombart vendue

Dans le « *Livre manuel* » du bailli Philippe de Le Val, aux archives de la ville, et cité par F. Brassart,on lit : « *1558. S'est vendue la maison du Lombart, près du chasteau, tenue du roi. Prix : 100 livres* ». Laurent Grenier et *François de Rom**ai**gnant* la possédaient en 1568, quand elle fut agrandie au moyen d'un excédent de terrain provenant de la Bassecourt. En 1581, elle fut saisie et vendue par *François Rom**an**gnant (sic)*, résidant alors à Gand, et adjugée, moyennant 1680 livres, à *Toussaint Du Gardin*, bourgeois de Douai. On est en droit de s'étonner de la plus-value constatée en vingt-trois années.

À la distribution du prix de vente[35], qui se fit le 24 novembre[36] 1581 devant bailli et hommes de fief, elle est ainsi désignée : « **Maison avec jardin, tenue de Sa Majesté à cause de son chastel, séant au-devant dudit chastel, en laquelle réside à présent Michel Louvet, écuyer ; tenant d'une part à l'héritage de Mrs de Saint-Amé[37], où réside M^e^ Iacques Du Thouwars, prêtre, chanoine, d'autre par derrière à la rivière fluant du Grand bail es moulins de la rue du Verd bos ou des Mourdreux.** »

Ce qui suit montre que les conditions du contrat de 1568, pour l'établissement du pont vers la rue d'Arras, n'avaient pas encore été exécutées : « **A charge (par l'acquéreur) de faire bacicoler[38] la rivière, du côté de la rue d'Arras, depuis le pont étant sur la fin de la rue allant dudit chasteau en la susdite rue d'Arras, et ce jusques aux basses chambres** (les latrines) **étant sur ladite rivière, du côté d'une porte par où ou va en la buerie** (blanchisserie de la rue d'Arras) **de la Bassecourt dudit château. Et sur le dessus dit bacicollement et reste du flégard estant du long ladite rue d'Arras, tant au-dechà[39] de l'eau que au-delà, jusques les murs faisant clôture de ladite Bassecourt, étant de présent le collège du Roy, faire bâtir, maisons, à l'embellissement de la ville, en élargissant l'entrée dudit pont. Pour être ledit restant de flégard, jusques ledit mur de la Bassecourt, du comprins[40] dudit héritage.** »

Jean d'Auby, bourgeois de Douai, acheta, le 21 mars 1597, la maison dite « **de Franchois Romagnan, devant le chastel** »; mais sa veuve et son fils, *damoiselle Marguerite*

---

[35] La *distribution du prix de vente* est une phase de la procédure de saisie immobilière. Elle est en principe poursuivie à la demande du créancier saisissant.

[36] Archives du parlement de Flandres, fonds de la Gouvernance de Douai, distributions.

[37] *Mrs* est sans doute mis ici pour Messeigneurs, désignant le collège St-Amé. – Jacques Du Croquet, chanoine en 1589-1590.

[38] Bacicoler : Munir (une tour) d'un balcon en bois - verbe du langage wallon, qui éveille l'idée d'une construction élevée contre un cours d'eau. Voir Roquefort, Supplément au Glossaire, p. 34 (citation d'un acte des archives de Douai) ; Bachicolement : solide construction élevée pour endiguer une rivière.

[39] Aujourd'hui : « en-deçà ».

[40] Compris dans …

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Becquet et *Renom d'Auby*, la revendirent, le 20 octobre 1608, à Lambert de Baillieux, demeurant à Douai[41].

Celui-ci, dit « *le capitaine Lambert* » et qualifié, dans le contrat du 19 novembre 1615 : « *Lambert de Baillœul, sieur de Souastre-en-Sauchy-Cauchie, y demeurant, pays d'Artois* », vendit à *damoiselle Anne Le Carlier*, demeurant à Douai, femme autorisée de Jacques de La Fosse, écuyer, « **une maison et jardin, séant en la paroisse Saint-Amé, haboutant de deux sens à front de deux rues, près du chastel et audevant d'icelui, l'une allant à une ruelle menant à la ruelle des Moudreurs, d'autre à une ruelle** (rue de la Fonderie) **menant à la rue d'Arras, tenant à l'héritage d'une prébende[42] canoniale de Saint-Amé ; et passe, entre la maison et le jardin, la rivière venant du Iardin de plaisance de l'Arcqbalestre[43], et d'un autre côté du jardin la rivière fluant au moulin de la Prairie-Saint-Albin** ».



Figure 7 -
Vue du Romagnant au XVI° siècle.

La maison était tenue en « fief » et le jardin tenu par l'échevinage. La distribution du prix de vente se fit au siège de la Gouvernance, le 10 juillet 1616, le vendeur étant représenté par son fils, M[e] François de Baillœul, licencié en médecine[44].

La famille de Broide

Aux plaids[45] du bailliage tenus le 20 décembre 1640, le sieur Philippe de Broide, écuyer anobli le 21 mars 1600 et docteur *in utroque jure,* c'est-à-dire docteur en droit canonique et en droit civil, releva, au nom de sa fille Anne de Broide[46], le fief dont elle était propriétaire au moment de son décès. Il produisit la quittance du droit de relief délivrée par le « censier du Temple », preuve que le relief de ce fief, pourtant d'origine relativement récente, demeurait dû aux ayants cause des Templiers, à l'instar des plus anciennes seigneuries de la châtellenie. Lors des plaids du 22 novembre 1642, M[e] Bauduin Foucquier, licencié ès lois, avocat à la Gouvernance et procureur dudit Pierre de Broide, conseiller de la ville de Lille, fut admis comme « homme servant » du fief de Romaignon.

---

[41] Archives départementales du Nord, comptes du bailli de Douai, *1605-1603* et *1608-1611*.

[42] Une prébende désigne un revenu strictement attaché à un canonicat (charge ecclésiastique du chanoine) et qui représente son bénéfice ecclésiastique.

[43] Pierre Antoine PLOUVAIN, *Souvenirs à l'usage des habitans de douai, ou notes pour servir l'Histoire de cette ville*, Douai, 1809, p. 813. Pierre-Antoine Plouvain est né en 1754 à Douai, était juge, conseiller à la cour impériale de Douai et chronologiste. (Arcqbalestre : Arbalète - *arcus* « arc » et *ballista* « baliste »,).

[44] Archives du parlement, Gouvernance de Douai, n° 129 des distributions. - Archives municip., registres aux plaids du bailliage.

[45] Plaids du bailliage : Audiences régulières du tribunal du baillage. Lors des plaids on consigne les décisions de justice et les actes qui seront plus tard dévolus aux notaires. Les plaids sont sous l'autorité du bailli.

[46] Anne de Broide, décédée en 1706 est inhumée dans la chapelle Saint-Joseph de l'église Saint-Pierre.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Philippe-Thomas de Broide[47], fils de Pierre, écuyer, seigneur de Rambures, et licencié ès droits, fut baptisé à Saint-Étienne de Lille le 14 mai 1643. Reçu bourgeois de Douai le 30 janvier 1668, il compta parmi les six hommes modernes de la ville, exerça comme avocat au Conseil souverain de Tournai et devint bourgeois de Lille par relief le 5 septembre 1673. Il avait épousé, en l'église Saint-Pierre de Douai, le 18 septembre 1672, Marie-Catherine Cordouan, fille de Jacques Cordouan, écuyer, seigneur de la Hargerie, et de Marie Vilain. Baptisée dans cette même paroisse le 11 décembre 1650, elle se remaria plus tard avec Charles d'Auby et mourut dans la paroisse Saint-Albin de Douai le 9 janvier 1708.

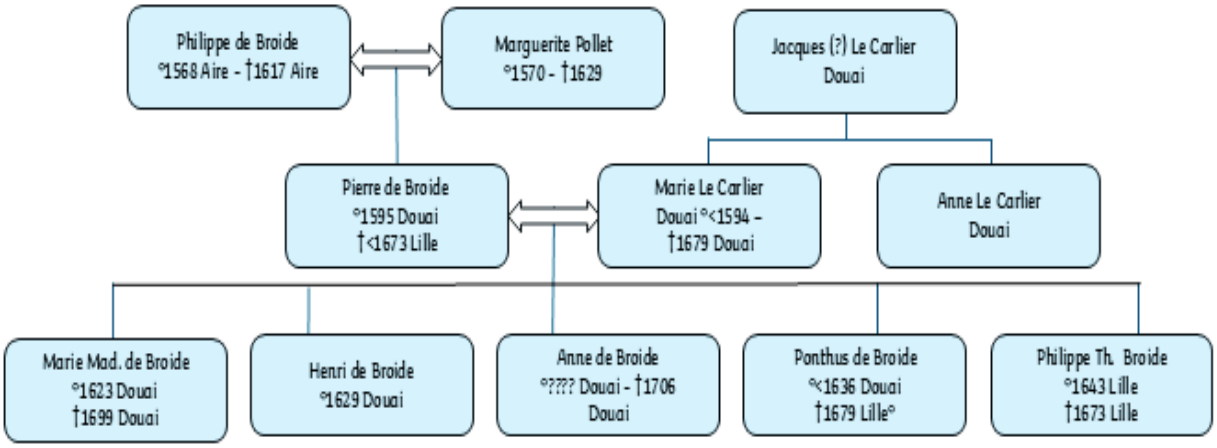


Figure 8 – Blason de Broide.

Le 26 octobre 1671, Philippe-Thomas de Broide[48], agissant comme procureur de damoiselle Marie Le Carlier, veuve de Pierre de Broide, sa mère, ainsi que de damoiselle Anne de Broide, sa sœur, fut reçu comme « homme servant » du même fief, appartenant à Anne, sous réserve du viager conservé par sa mère[49].

Enfin, le 29 avril 1675, Ponthus-François de Broide[50], écuyer, seigneur d'Aveskerque , demeurant à Lille, fils et procureur de Marie Le Carlier, fit recevoir comme « homme servant », en remplacement de son époux feu Philippe-Thomas de Broide, George Évrard, auditeur, c'est-à-dire notaire royal. La famille de Broide portait : D'argent à une aigle essorante et contournée de sable, becquée et membrée de gueules, la tête tournée à dextre.

Généalogie simplifiée de la famille Broide[51] :



[47] De Broide : Blason : Armorial du Nord et de la Table héraldique du département du Nord de Théodore. LEURIDAN et Roger RODIÈRE (1938).

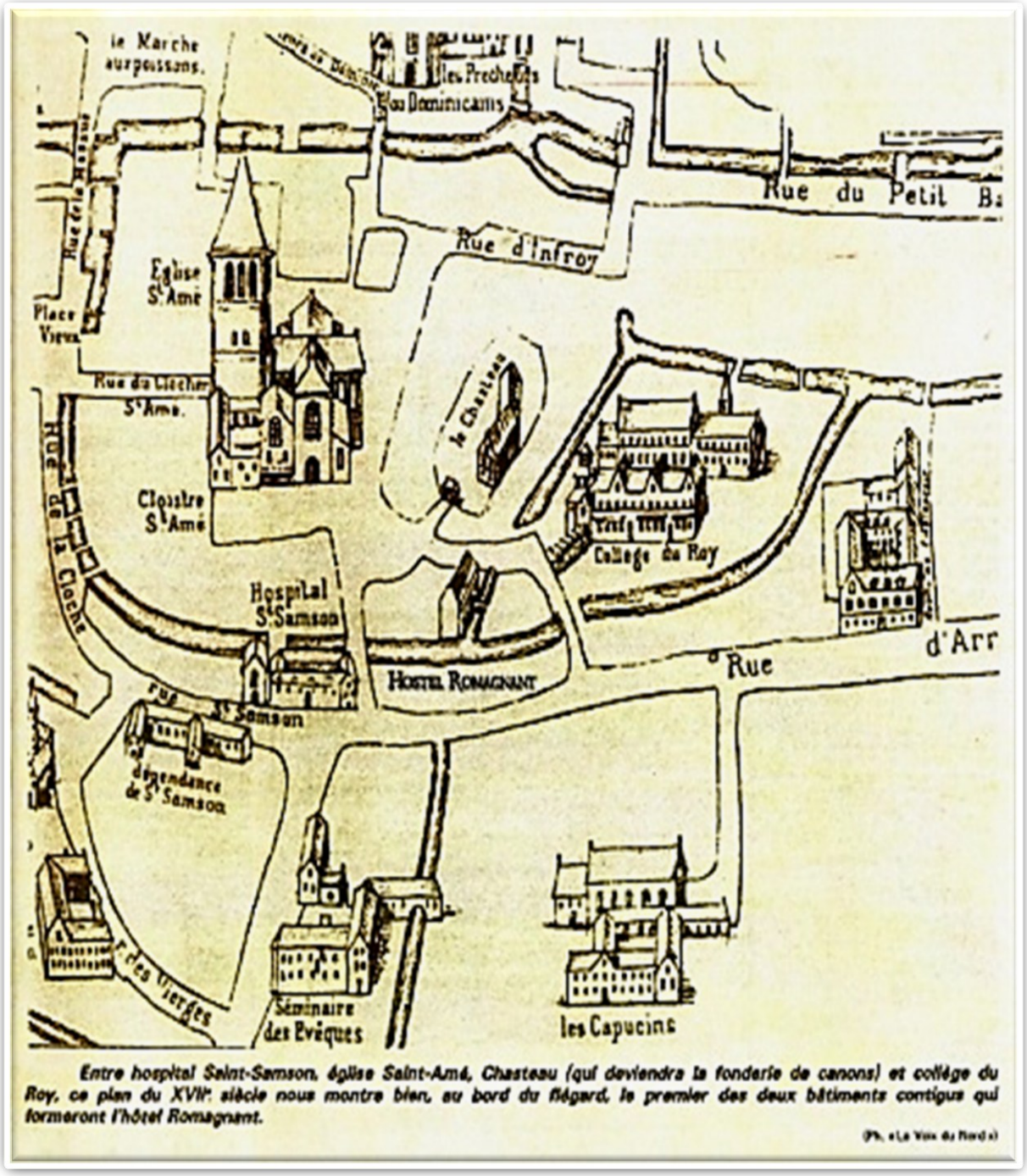
[48] Philippe Thomas de Broide : Seigneur de Rambures, Bourgeois de Douai et de Lille, avocat au conseil souverain de Tournai.

[49] Viage : Droit de jouissance d'un bien et de ses revenus, durant la vie, sans en avoir la pleine propriété. DMF op.cit.

[50] Ponthus-François de Broide mourut le 4 septembre 1679.

[51] De Broide : Généalogie détaillée sur http://jm.poutrain.free.fr/blasons/genea_leuridan/de_broide.html (vu 2026)

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation



Entre hospital Saint-Samson, église Saint-Amé, Chasteau (qui deviendra la fonderie de canons) et collège du Roy, ce plan du XVIIe siècle nous montre bien, au bord du flégard, le premier des deux bâtiments contigus qui formeront l'hôtel Romagnant.

(Ph. «La Voix du Nord»)

Figure 9 - Autre plan de Douai situant le Romagnant

Entre l'hôpital Saint-Samson, église Saint-Amé, Chasteau (qui deviendra la fonderie de canons) et collège du Roy, ce plan du XVI^{e} siècle nous montre bien, au bord du flégard, le premier des deux bâtiments contigus qui formeront l'hôtel Romagnant.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Prise de Douai par Louis XIV

Bien qu'elle soit devenue avant tout une cité universitaire, Douai n'en demeurait pas moins une place forte de première importance. Face à des fortifications qui s'étendaient de jour en jour, Don Francisco de Moura, gouverneur des Pays-Bas pour le compte de l'Espagne, jugea nécessaire d'en renforcer encore les défenses. En 1644, il fit ériger en Artois, au sud de la ville, une fortification baptisée fort Saint-Antoine, qu'il plaça sous l'autorité du gouverneur de Douai. Ce bastion, qui verrouillait le cours de la Scarpe, allait opposer une résistance farouche à l'envahisseur. Pourtant, le destin de Douai était en marche : la cité s'apprêtait à être rattachée à cette France alors si redoutée de ses habitants, liant désormais de manière irréversible sa fortune à celle du royaume.

Lorsque Louis XIV prit les armes pour revendiquer la dot et la succession de son épouse, il entama ses conquêtes par la Flandre. Inquiet de ces mouvements de troupes, le roi d'Espagne prépara la défense avec une lenteur désespérante. Aucune armée espagnole ne tenait la campagne quand le monarque français se présenta, et Don Francisco de Moura manquait cruellement d'hommes pour garnir ses places fortes. À Douai, on répara les fortifications dans l'urgence. Faute de soldats de métier, on distribua des armes aux professeurs, aux étudiants, aux religieux, aux séminaristes, et jusqu'au clergé lui-même. Des postes d'alerte leur furent assignés. C'est avec cette armée de fortune, composée d'hommes qui préféraient de loin la plume à l'épée, que la ville attendit des troupes françaises superbement organisées, commandées par un roi jeune, vaillant, épris de combats et de gloire, à qui rien ne semblait pouvoir résister.

Cette improvisation de la défense ne fit que faciliter la tâche du Roi-Soleil. Le 1er juillet 1667, Louis XIV parut sous les murs de Douai et investit immédiatement la place, sans s'accorder le moindre répit. Désireux d'étudier personnellement les abords de la ville, le souverain mena une reconnaissance et ordonna, le 3 juillet au soir, l'ouverture de la tranchée sur deux points distincts. Les travaux commencèrent sur-le-champ. Les assiégés tentèrent par tous les moyens d'en entraver la progression, multipliant les sorties pour en découdre avec les troupes françaises. Le lendemain, sourd au feu continuel des défenseurs, le roi fit le tour de la cité et du fort pour en inspecter les moindres détails, puis ajusta ses ordres en conséquence.

Il adressa alors une lettre au conseil de la ville, exhortant les bourgeois à se soumettre. Voyant là une planche de salut inespérée, ces derniers s'empressèrent de la saisir. Un conseiller pensionnaire nommé Hattu fut immédiatement dépêché auprès du monarque ; il obtint une trêve jusqu'au lendemain afin d'examiner les articles de la capitulation et de les soumettre à la validation royale. Finalement, le 6 juillet, après s'être défendus de leur mieux, les Douaisiens ouvrirent leurs portes à l'armée française. La capitulation signée, la garnison espagnole évacua la place le lendemain pour se replier sur Valenciennes. Le commandement de la ville fut alors confié au comte d'Aspremont.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Le roi fit une première entrée sobre par la porte de Valenciennes. Les échevins l'attendaient à la barrière pour lui adresser les compliments d'usage et lui offrir les clés d'or de la cité. De là, Louis XIV se rendit à l'église Saint-Amé, y reçut les différents corps constitués de la ville, avant de repartir dès le lendemain. Ce fut le 23 du même mois de juillet que Sa Majesté fit à Douai son entrée solennelle et cette fois accompagnée de la reine. Arrivant d'Arras, le couple royal pénétra dans la cité par la porte éponyme au son du bourdon « la Joyeuse[52] ». Sur leur passage, les rues étaient pavoisées et ornées de magnifiques tapisseries ; des chars de triomphe trônaient sur les places et le célèbre géant Gayant lui-même fut intégré au cortège pour rehausser la cérémonie.

Louis XIV comprit très vite le parti stratégique qu'il pouvait tirer d'une telle place forte. Résolu à transformer Douai en une puissante ville d'artillerie, il y concentra tous les moyens nécessaires et décréta l'établissement d'une fonderie de canons royale.

Sur cette toile de Van der Meulen, on voit la reine, dans son carrosse qui reçoit les hommages du corps municipal, dont les membres sont à genoux devant la voiture. Le chef du magistrat lit sa harangue. À gauche est Louis XIV, à cheval, entouré de seigneurs en tête desquels on distingue Philippe de France, Monsieur, duc d'Orléans, et de ses gardes. On voit sur les remparts une grande affluence de peuple.



Figure 10 – Par van der Meulen, Arrivée de Louis XIV devant Douai.
Musée du Château de Versailles

[52] La Joyeuse : Le bourdon dit « La Joyeuse » fut coulé en 1471 par un fondeur allemand établi aux Pays-Bas, Gobelinus Moer. Cette grosse cloche, d'un poids de 5 500 kg, fut refaite en 1924 par Charles Wauthy en remplacement de l'ancien instrument fondu par l'occupant allemand durant la Première Guerre mondiale.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

LES KELLER ET LA FONDERIE DE CANONS

Le château transformé en fonderie les Keller à Douai

La prise de Douai par Louis XIV va modifier fortement la situation du Romagnant.

Le 10 mars 1679, on trouve la trace d'un dénombrement[53] pour ce fief, fourni par Balthazar Keller, commissaire ordinaire des fontes de l'artillerie de France, résidant à Douai[54]. Ce dernier en avait fait l'acquisition auprès de Marie Le Carlier, veuve de l'écuyer Pierre de Broide, seigneur de La Vallut (ou Wallutle). Elle-même en avait hérité par le trépas d'Anne Le Carlier, sa tante. Ledit fief était tenu du roi, moyennant un droit de relief[55] de dix livres parisis.

Hans Johan Balthazar Keller vom Steinbock[56] était l'héritier d'une illustre famille suisse dont les origines remontaient au VIII[e] siècle. Lorsqu'il fut nommé premier directeur de cette institution en 1669, Keller s'installa dans la demeure qu'il venait d'acquérir, située juste en face de la Fonderie : le Romagnant. S'il demeure le plus célèbre des résidents du Romagnant, la ville de Douai ne lui a pourtant pas accordé la place qu'il mérite dans la mémoire collective : aucune rue, aucun boulevard, ni même la plus modeste impasse ne portent son nom !



Figure 11
- Le Solide- 1688

Ce chapitre se propose donc de réparer cet oubli en lui rendant hommage. Les éléments biographiques présentés s'appuient sur les travaux d'Agnès Étienne-Magnien, publiés dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*[57].

C'est en 1661, à l'Arsenal de Paris, que les frères Jean-Jacques (°1635 - †1700) et Jean-Balthazar (°1638 - †1702) Keller font leur apparition en France. Ils se font remarquer par Louis XIV en réussissant la fonte simultanée de neuf canons. Cette prouesse technique impressionne vivement Louvois, venu assister à l'épreuve des pièces. Antoine de Chaligny[58], commissaire général des fontes participe activement à l'élaboration des alliages et au coulage des pièces. Son destin

[53] Dénombrement : Acte authentique, faisant suite à l'aveu et envoyé au seigneur dans les quarante jours suivant l'investiture, portant reconnaissance du fief par le vassal et donnant le détail de ce qu'il tient à ce titre du seigneur.

[54] Original en parchemin revêtu du sceau de Keller, à un bouquetin ; aux archives municipales.

[55] Le **relief** est une taxe payée par l'héritier pour « relever » le fief et en reprendre officiellement possession.

[56] Né 16.3.1638 à Zurich, †1702 à Paris, protestant, de Zurich. Fils de Johann Balthasar Keller-Wetzel, bailli de Laufen. - *Dictionnaire historique de la Suisse* – 2007 - http://www.hls-dhs-dss.ch/index.php).

[57] Agnès ÉTIENNE-MAGNIEN *Bibliothèque de l'École des Chartes* - Année 1991 - Volume 149 - Numéro 1 pp. 91-105 – visible sous ce lien.

[58] Archives nationales, ZIM 9, 15 mars 1661

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

bascule en 1666. Fort de ce succès, le grand maître de l'artillerie signe avec Jean-Jacques Keller, le 13 mai 1669, un important marché, véritable tremplin pour la carrière des deux frères[59].

Après la guerre de Dévolution terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668), la Flandre reconquise[60] ayant été cédée à la France, Louvois entreprit de faire de Douai une ville également militaire. Dès le lendemain de l'annexion, le gouverneur de la ville réquisitionna le collège de Marchiennes, le prieuré de Saint-Sulpice et le séminaire de la Motte pour les réaménager en arsenal et en casernes. Il s'agissait d'établir à Douai, que traverse la Scarpe et qui possédait alors le droit d'étape[61], un centre d'approvisionnement en matériel de guerre et une base pour les opérations militaires en Flandre. Lors d'un voyage qu'il fit en Flandre du 11 avril au 5 mai 1668, Louvois visita la caserne de Douai et décida de compléter l'équipement de la ville par la création d'une fonderie de canons. Le 8 décembre, il demanda un fondeur au grand maître : c'est ainsi que fut désigné Balthazar Keller[62].

Bien qu'ils aient mis en place et dirigé les plus grandes fonderies de canons du royaume de Louis XIV, les frères Keller doivent avant tout leur postérité à l'art de la statuaire. Certes, la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides à Paris conserve encore quelques pièces d'artillerie signées « *Kelleri* », mais l'expression « bronze Keller » évoque aujourd'hui incontestablement les chefs-d'œuvre du parterre d'eau du château de Versailles plutôt que leurs bouches de feu.

La correspondance du secrétaire d'État à la Guerre Louvois, conservée au Service historique de la Défense[63], ainsi que le *Mémoire* de Jean-Jacques Keller publié en 1694, permettent d'étudier en détail les fonderies stratégiques établies par Louis XIV aux frontières du royaume.

Au XVII[e] siècle, la condition du fondeur de canons subit une profonde mutation. Autrefois artisan itinérant, vendant ses services au plus offrant, il se transforme en un véritable chef d'entreprise. Confiée à Balthazar Keller, la construction de la fonderie de Douai en 1669 matérialise cette transformation majeure. Tout le paradoxe de la politique guerrière de Louis XIV, durant les quarante premières années de son règne personnel, tient à sa dépendance absolue envers cette poignée de spécialistes. Ces maîtres fondeurs se devaient d'afficher une assurance infaillible dans la production des bouches à feu, garantissant la légitimité de leur art et la pérennité de leur charge, demeurant cependant tributaires du patronage « d'un Grand ».

---

[59] Archives nationales, Minutier central, CV-830, 13 mai 1669.

[60] Lille, Douai, Courtrai, Tournai, Armentières et leurs dépendances.

[61] Au Moyen-Âge, le droit d'étape désignait le droit, octroyé à certaines villes par leurs souverains, d'astreindre les marchands ambulants à y vendre leurs marchandises pendant un certain temps.

[62] S.H.A.T., A1/221, n° 128 : Louvois à Du Metz, 8 décembre 1668.

[63] La correspondance de Louvois se trouve au Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes (S.H.A.T.), sous-série A 1. Deux exemplaires du mémoire de J.J. Keller sont conservés à la Bibliothèque nationale (*Mémoire de ce qui s'est passé au fait des fontes des pièces de canon depuis 1666. Et ce pour servir de justification à Keller l'aînée, et à son frère, accusez par quelques-uns.* 1694).

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

La fonderie de canons de Douai[64]



Figure 12 – Canons de Douai dans la cour des Invalides à Paris.

Le 21 janvier 1669, Du Metz, lieutenant de l'artillerie en Flandre, rend compte à Louvois de son inspection à Douai en compagnie de Balthazar Keller, visant à trouver un terrain propice à l'établissement d'une fonderie[65]. Après avoir écarté l'ancienne fonderie dite « espagnole », inactive depuis 1661 et jugée trop basse, Keller jette son dévolu sur la terrasse de l'ancien château de Doua[66].

Surplombant le site initial de quatre mètres, cette terrasse garantit la salubrité des installations en maintenant la nappe phréatique à plus de huit mètres sous terre. Sur cette parcelle circulaire de quarante mètres de diamètre, le fondeur projette déjà une organisation rigoureuse de l'espace : les différents ateliers, du fourneau à l'alésoir, en passant par les salles de moulage et de « réparure[67] » y sont agencés pour rationaliser la production d'artillerie et une vaste cour d'épreuve[68]. Le tertre de l'ancienne motte féodale fut nivelé et ceint d'un vaste mur d'enceinte épousant fidèlement le contour des fossés du donjon. Pour la charpente des « couverts », on choisit un bois léger adapté à une toiture simple, la hauteur des bâtiments ne dépassant pas un unique étage[69]. Le gros œuvre était presque achevé le 12 mars[70].

En 1673, trois fondeurs se partagent la charge de commissaire ordinaire : Jean-Jacques Keller, Balthazar Keller et Laurent Balard. Sous leur direction, le contrôle de la production et la comptabilité des métaux obéissent à une réglementation stricte. Le roi achète le métal à des particuliers par l'intermédiaire de marchés conclus avec le grand maître de l'artillerie. Chaque livraison s'effectue obligatoirement sous la surveillance conjointe du lieutenant du grand maître, du garde général, du contrôleur général (ou de leurs commis) et des fondeurs eux-mêmes.

À Douai, Balthazar Keller dirigeait seul la fonderie sous les ordres du lieutenant d'artillerie Du Metz, qui imposait un contrôle draconien sur cette unique usine de son

---

[64] Agnès ÉTIENNE-MAGNIEN, op.cit. pp. 91-105

[65] S.H.A.T., *Registres de correspondance de Louvois*, A1/240, 11° 53 : du Metz à Louvois, 21 janvier 1669.

[66] L'îlot Saint-Amé avait abrité la Gouvernance de Douai au XIVe siècle

[67] Reparure : Ensemble des retouches pratiquées sur un objet cuit ou fondu : suppression des défauts dus au moule, d'accidents divers, ajout de détails en modelage ou incisions.

[68] La construction d'une fonderie supposait en effet l'aménagement de plusieurs espaces : un premier bâtiment pour la construction des moules ; un deuxième, la fonderie, contenant un ou plusieurs fourneaux, leur fosse et les attirails de fonderie ; un troisième, attenant au précédent, pour couper les masselottes ; un quatrième pour forer les canons (avec l'alésoir) ; et un dernier pour les finitions des forgerons et ciseleurs, les travaux de menuiserie et le stockage des canons. Toute fonderie était construite à proximité de voies de communication et de centres de consommation : ici la Scarpe et le front de Flandre. Autour de cet ensemble, on trouvait les logements des ouvriers, des hangars à stocker les briques, le bois et les métaux, des magasins à outils et une vaste cour où les canons attendaient l'épreuve.

[69] S.H.A.T., op.cit. A1/231, 11° 232 :.Louvois à du Metz, 26 janvier 1669.

[70] Ibidem, A1/241, II 49 : Du Metz à Louvois, 12 mars 1669.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

département. Le site employait soixante-dix-huit ouvriers[71] et faisait vivre cent quatre-vingt-cinq personnes au cœur de l'enceinte. Alors que les ouvriers logeaient sur place en famille, Balthazar Keller habitait à l'extérieur de l'arsenal, dans une demeure bourgeoise : l'hôtel Romagnant, avec un personnel de neuf domestiques. C'est dans ce contexte d'ascension sociale qu'il épousa, le 9 février 1682, Suzanne de Boubers de Bernâtre[72]. Issue d'une riche famille de Picardie, Suzanne se trouve être également ma lointaine cousine (voir en annexe la page dédiée à « Ma cousine Suzanne de Boubers, épouse de Balthazar Keller »).

Depuis 1669, Jean-Jacques Keller s'était heurté à la concurrence de Laurent Balard, auquel l'administration royale avait fini par le préférer. Sa trajectoire prend pourtant un nouveau tournant en mai 1691 : Louvois ordonne à Balthazar Keller de laisser son frère Jean-Jacques le remplacer à la tête de la fonderie de Douai. Balthazar se trouvait en effet définitivement retenu à Paris pour se consacrer à son autre activité et achever plusieurs œuvres majeures, notamment la monumentale statue équestre de Louis XIV dont il sera question ci-après.

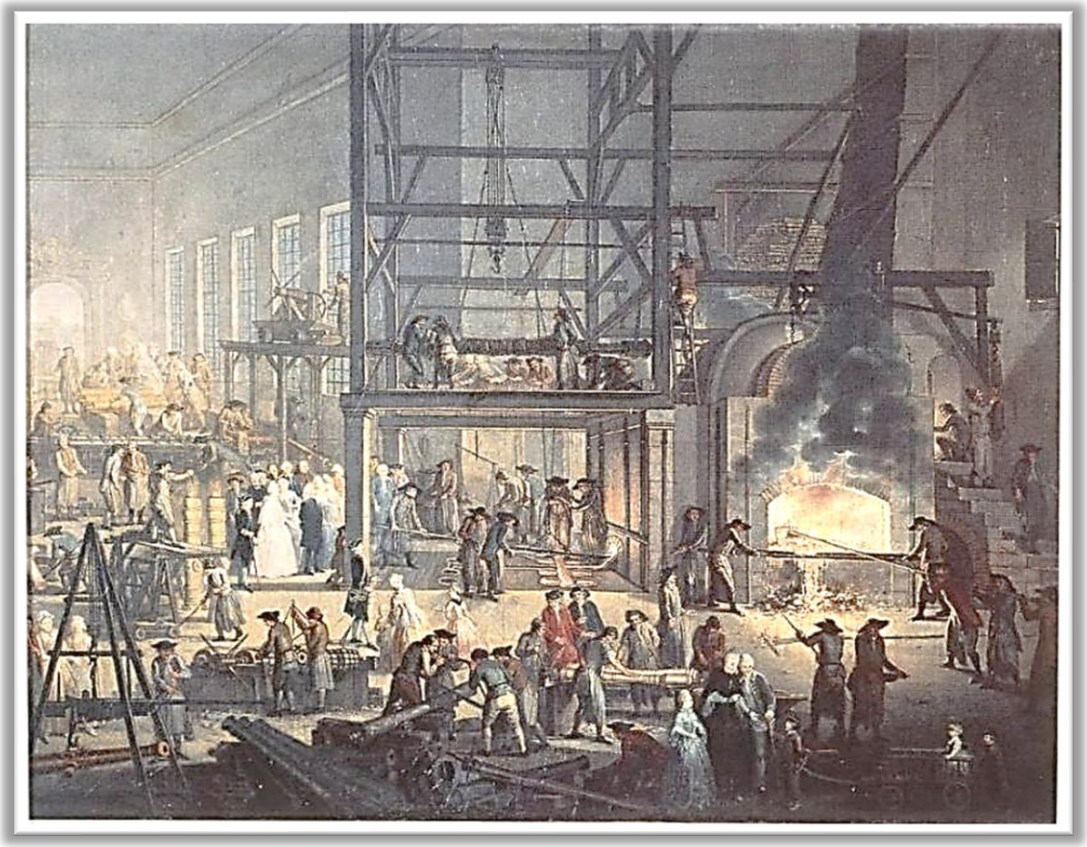


Figure 13 - Détail du tableau de Johan Heinsius,
« Une démonstration à la fonderie de Douai - 1770 ».

[71] Archives nationales, Archives du châteauRosanbo, série 155 Mi, 14, dossier 22 : « Dénombrement de Douai, réalisé par Vauban, 1682. Il y avait huit fondeurs, trois forgeurs, deux tailleurs de limes, un orfèvre, trois charpentiers, six graveurs, six maréchaux-ferrants, deux menuisiers, un maçon, cinquante-cinq manouvriers et un jardinier ».

[72] Marie-Nicolas BOUILLET, *« Balthazar Keller »*, sous la dir. de Alexis Chassang, Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, 1878 (Wikisource)

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

L'autre activité de J. Balthazar KELLER



Figure 14 - L'Apollon du Belvédère statue réalisée à partir d'une copie romaine

Au début du règne de Louis XIV, le bronze ornemental s'impose comme un art majeur. Il n'est plus cantonné à un art décoratif mais devient le métal dans lequel sont coulées les statues des jardins du roi. Avec la collaboration de Balthazar Keller, sont ainsi réalisées les grandes statues qui ornent le parc de Versailles ou de Marly. Une des plus spectaculaires nouveautés, introduite par Louvois, fut l'irruption à Versailles, à partir de 1686, de la statuaire en bronze. Après les traités de Nimègue en 1679, Balthazar Keller dirigera pendant dix ans la fonderie de l'Arsenal qui devient le siège d'une activité intense, placée sous la haute responsabilité de Girardon.

Toutefois pour la statue équestre de Louis XIV, haute de vingt pieds[73], Keller n'utilisa pas l'atelier de l'Arsenal mais construisit une fonderie place Louis-le-Grand[74] où il réalisa cette fonte spectaculaire en un seul jet, le 31 décembre 1692. Six longues années furent nécessaires pour réaliser cette coulée.

Dans les jardins de Versailles, où Mansart eut aussi le rôle principal, on développa d'abord des parterres d'eau. Devant le bâtiment central, ils servent à refléter le château par un effet de miroir en mettant en valeur ses façades. Peuplant le pourtour des deux bassins sans rompre cette impression générale d'horizontalité qui met en valeur la façade du château, d'admirables figures couchées, fondues en bronze, personnifient les fleuves et rivières de France : la Garonne et la Dordogne, par Coysevox ; la Seine et la Marne, par Le Hongre ; la Loire et le Loiret, par Regnaudin ; le Rhône et la Saône, par Tubi.



Figure 15 - Versailles - Groupe d'enfants - Keller -1688



Figure 16 - Garonne - Bassin du Nord - Parc et jardins du château de Versailles

Ces parterres d'eau ne sauraient être séparés des deux cabinets des animaux qui encadrent l'escalier descendant vers la fontaine de Latone. Sur la margelle de ces deux cabinets (la fontaine du Point du jour, modelé par Houzeau et la fontaine du Cabinet de Diane, modelé par Van Clève) se font face des groupes d'animaux fondus par Keller.

[73] Vingt pieds équivalent à environ 6 mètres.

[74] Actuelle place de Vendôme à Paris.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Le couple Keller

Cherchons ici à mieux connaître cet illustre prédécesseur résident au Romagnant.

L'ascendance de la maison Keller s'articule autour d'Heinrich Keller de Schwamendingen (1320-1379), économe et cellérier[75] de la prévôté du Grossmünster. Au siècle suivant, son descendant Jean Keller (décédé le 4 juin 1461) cumule les plus hautes dignités. Successivement prévôt de Höngg, de Küsnacht et de Rümlang, il accède à la charge de banneret[76] avant de ceindre l'écharpe de bourgmestre de Zurich de 1445 à 1454. Propriétaire de la maison « zum Schwert » et doté en 1460 du château de Scharkenstein par le duc Sigmund d'Autriche, il s'illustre comme l'un des premiers dignitaires de la société du « Bock[77]».



Figure 17 - Plaque de cheminée provenant de l'hôtel Romagnant

En reconnaissance de cette mémoire prestigieuse, le roi Maximilien anoblit en 1487 son petit-fils Félix et lui concède un changement d'armoiries. La clé séculaire de la famille s'efface au profit d'un bouquetin, érigeant ce rameau sous le nom de *Keller vom Steinbock* (les « Keller au bouquetin[78] »). Ce lignage patricien donnera à la république de Zurich vingt-six membres au Petit-Conseil de 1396 à 1798, et treize baillis de 1514 à 1781. L'*Armorial général* de Rietstap[79] en donne le blasonnement : « *d'or, à un bouquetin arrêté de sable. Casque couronné. Cimier : deux cornes de bouquetin de sable, adossées* ».



Ce sont ces mêmes armes qui ornent la plaque de cheminée en fonte vraisemblablement commandée par Balthazar Keller. *Recueillie* lors de notre départ de Douai en 1958, elle m'a suivi jusqu'à ce jour. Ce vestige d'art industriel présente, en regard du bouquetin des Keller, un second blason : une croix chargée de cinq coquilles. Les recherches héraldiques confirment que ces meubles appartiennent à la maison de Boubers de Bernâtre de Tuncq, illustre famille picarde issue des anciens comtes de Ponthieu. Cette branche des Boubers-Tuncq-Bernâtre était ancrée au château de Bernâtre-sur-l'Authie, position stratégique sise à la frontière du royaume et des provinces espagnoles, entre Doullens et la mer. Leur écu se blasonne ainsi : « *D'or à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent* ».

---

[75] Cellérier : Dans un monastère, religieux ou religieuse qui tient le rôle d'économe.

[76] Banneret : à l'époque féodale, c'est un seigneur de fief (donc un « feudataire ») disposant d'un « ban » fourni, c'est-à-dire d'un groupe de vassaux suffisant pour lever bannière, c'est-à-dire lever une troupe. Convoquer le ban et l'arrière ban signifiant convoquer tout le monde.

[77] Manfred STROMEYER, *Merian-Ahnen aus Dreizehn Jahrhunderten*, Éd. Thorbecke, 1963 F418 p 719. (Référentiel de la noblesse suisse).

[78] Ibid. F418 p 719 - Gravure de Drevet d'après Rigaud

[79] Jean-Baptiste RIETSTAP, généalogiste et héraldiste néerlandais, né à Rotterdam le 12 mai 1828 et décédé à La Haye le 30 octobre 1891. Il est l'auteur du monumental *Armorial Général*, publié en 1861.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Le catalogue des portraits réalisés par Hyacinthe Rigaud mentionne, à l'année 1686, une toile représentant « *Suzanne de Bernâtre, épouse de J. B. Keller*[80]». Curieusement, malgré des échanges avec Étienne Pattou[81], spécialiste de la maison de Boubers, aucune autre source que Rigaud ne formalisait le lien entre ce portrait et le maître fondeur. Pour valider définitivement cette intuition, une seconde preuve s'avérait nécessaire, voire indispensable. Celle-ci fut découverte en croisant ces données avec les sources propres aux Keller, et plus précisément dans le catalogue raisonné de la collection de portraits de l'école française ayant appartenu à Ambroise Firmin-Didot, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres[82].



Figure 18 - Gravure de Drevet d'après Rigaud
Gravure représentant Jean Baltazar Keller
Musée du Louvre - Paris

Cette édition décrit de nombreux portraits avec une minutie remarquable. Le portrait de Keller y figure en bonne place sous la référence 433, gravé par Pierre Drevet[83], bien que la peinture à l'huile originale semble aujourd'hui disparue. La notice est immédiatement suivie par la description d'une gravure de son épouse, dont l'original fut exécuté par Rigaud. Proche de Louis XIV, Jean-Balthazar Keller fréquentait Hyacinthe Rigaud, peintre favori du souverain dont il devint l'ami. C'est à ce titre qu'il lui commanda son propre portrait, puis celui de son épouse, Suzanne de Boubers de Bernâtre. Le croisement de ces sources permet ainsi de reconstituer avec certitude l'origine de la plaque de cheminée douaisienne : Keller l'avait fait fondre en y associant ses armes et celles des Boubers afin d'orner les âtres de son hôtel particulier. Le texte de Firmin-Didot détaillant les portraits des deux époux est reproduit ci-après :

433. Keller (Jean-Balthazar), fondeur suisse, inspecteur de la fonderie de l'Arsenal, à Paris, 1638-1702. In-fol. Hauteur : 0,421. Largeur 0,342. (Le B., 72.)

« Jusqu'aux genoux. Debout, adossé au fût d'une colonne. Vu presque de face, le corps tourné vers la droite ; la tête couverte d'une perruque retombant par derrière. Vêtu du costume de commissaire général, l'épée au côté ; son habit est entr'ouvert dans le haut. Le bras gauche étendu, recouvert de son manteau, l'index dans la direction des fourneaux d'une fonderie. [...]. Devant la fonderie, est la statue équestre de Louis XIV, le bras droit étendu, l'index de la main cassé à la phalange ; cette statue est entourée d'échafaudages

80 https://fr.wikipedia.org/wiki/Catalogue_des_%C5%93uvres_de_Hyacinthe_Rigaud#1686.
81 Étienne PATTOU, Seigneurs de Boubers Tuncq & Bernâtre.
82 Firmin DIDOT, *Les graveurs de portraits en France, catalogue raisonné*, Librairie Firmin-Didot, Paris 1877, t2.
83 L'auteur des gravures : Pierre Drevet est né à Loire-sur-Rhône, près de Lyon le 20 juillet 1664 et mort à Paris le 9 août 1738. Après avoir fait son apprentissage de graveur auprès de Germain Audran à Lyon, il alla se perfectionner à Paris dans l'atelier du frère de son premier maître, Girard Audran. Il s'y lia d'amitié avec le peintre Hyacinthe Rigaud, qui orienta sa production vers la reproduction de portraits et lui apprit le dessin. En 1692, Drevet s'émancipa d'Audran et s'installa comme éditeur d'estampes, d'abord rue Saint-Jacques au Point de France, puis au Coq devant les Mathurins, enfin en 1695, à l'image Saint-Prosper vis-à-vis des Mathurins. En 1696, la gravure d'un portrait de Louis XIV d'après Rigaud lui valut d'être nommé graveur du roi.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

où l'on voit des ouvriers occupés à terminer le chef-d'œuvre de fonte de Keller. […] Sous le trc[84], à gauche : Hyac. Rigaud pinxit ; à droite : P. Drevet Sculpsit ; au milieu : Jean Baltazar Keller, natif de Zurich en Suisse, Commissaire général des fontes de L'Artillerie de France. Cette inscription est séparée, au milieu, par les armoiries, dont les cimiers sont modifiés, les cornes issant de la couronne. Belle épreuve. Ce portrait, peint en 1693 et qui a coûté 300 livres, a été gravé dans la même année.

La notice de l'ouvrage se poursuit avec la description du portrait de l'épouse de Keller. Bien que son nom n'y soit pas explicitement mentionné, les détails de cette estampe renvoient très exactement à la toile peinte par Hyacinthe Rigaud en 1686. Si la gravure elle-même demeure aujourd'hui introuvable, l'histoire de l'art a fort heureusement préservé le tableau original, permettant ainsi de mettre un visage sur la description textuelle.



Figure 19 - Suzanne de Boubers. Épouse de Jean Balthazar Keller, peinte par Rigaud - 1686

454. Keller (N.), femme du précédent, In-fol. H. 0,320 L. 0,251. (Le B., 71)

« Jusqu'aux genoux, assise sous un péristyle, tête nue, cheveux relevés sur le devant et bouclés ; noués par derrière ; deux longues tresses tombent sur les épaules. Vêtue d'une robe décolletée jusqu'à la naissance des seins ; les manches courtes et laissant les bras à-demi nus ; la main gauche, les doigts écartés, est placée sur le sein droit ; le coude droit s'appuie sur une draperie tombant du haut, et dont le pan lui couvre le genou. De la main droite, elle cueille une fleur d'un bouquet qui se trouve à ses pieds. Entre les traits de l'encadrement, à gauche : Peint par Hyacinthe Rigaud [1686] ; à droite : Gravé par Drevet [1689]. À l'extrémité gauche de la planche : H. Paris Chez Audran rue St-Jacques, 2 Pilliers d'or Avec Privil. Du Roy. » Belle épreuve. Rigaud fit payer ce portrait 330 livres.

Il est à noter que le fichier de ce portrait partagé sur Wikipédia présente une image inversée. Seule la description d'époque permet de rétablir le sens original de la toile, où c'est la main droite et non la gauche, qui cueille une fleur. À moins d'une erreur du descripteur, ce dont on peut douter, l'image numérique a subi un effet miroir.

Souvenons-nous que Keller quitta la fonderie de Douai en 1691 sur injonction de Louvois. Le portrait datant de 1686, il faut donc admettre que Suzanne vécut au Romagnant, arpentant les mêmes couloirs que nous, dormant dans nos chambres. Il n'en reste pas moins que la gloire absolue de Keller demeure la fonte de la statue équestre de Louis XIV. Il aura fallu quatre années de préparation pour réaliser cette statue de près de 6,80 m de haut. La statue de 26 tonnes de bronze en a nécessité 41 pour la mise en œuvre[85]. Détruite en 1792, il en existe une réplique en réduction est aujourd'hui visible au musée du Louvre.

Une fois devenue veuve, Suzanne eut quelques déboires avec l'administration royale que je trouve assez amusants pour être cités ici. L'affaire transparaît dans l'inventaire des papiers manuscrits du cabinet des célèbres architectes Robert de Cotte (1656-1735) et

[84] Trc : Trait de coupe.

[85] Source : https://fonderie-piwi.fr/statue-equestre-de-louis-xiv/ lu le 25/05/2026

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Jules Robert de Cotte (1683-1767), conservés à la Bibliothèque nationale[86]. En voici la teneur, allégée des lourdeurs et des références d'archives :

Page 226 - PAPIERS CONCERNANT LE FONDEUR BALTHAZAR KELLER

810. Placet de Balthazar Keller à Mansart, surintendant des Bâtiments. M. de Villacerf a toujours différé, sous divers prétextes, le paiement des soins donnés par Keller à la fonte de la grande statue équestre du roi. Ce travail cependant a demandé six ans, pendant lesquels Keller n'a presque rien touché, et a perdu son emploi à la fonderie des canons de Douai…

812. Nomination de Balthazar Keller à la charge de commissaire général des fontes de l'artillerie, en remplacement de Jacques Keller, son frère. Le 1er janvier 1701. Collationné en l'original le 5 mars 1718



Figure 20 – Figure équestre de Louis XIV élevée par la ville de Paris en 1699

Ouvrages prêts à être fondus :

Les groupes de Laocoon, la figure de l'Hercule Commode, le Faune de la reine de Suède, la figure de Larion, la figure du Point du Jour, quatre grandes cuvettes de Jouvenet et de Mazeline, quatre urnes couvertes. Creux de plâtre : les creux de Laocoon, d'Hercule Commode, de Larion, du Point du Jour, de la pyramide, des modèles de Girardon avec des Tritons, des cuvettes de Mazeline et Jouvenet…

814. Inventaire et estimation des moules de figures de bronze.[…] Les figures sont estimées à 8 700 livres, auxquelles il faut ajouter 2 000 livres par an pendant les six ans que Keller a travaillé à la statue du roi, soit 27 000 livres[87]. En tête, on lit cette note (peut-être de la main de R. de Cotte) : « Double du mémoire signé et donné à M. le duc d'Antin, le 14 août 1718 »

820. Supplique adressée au roi et à nos seigneurs de son Conseil par Suzanne de Boubers ou de Boubens, veuve de Balthazar Keller, du canton de Zurich, et ses enfants. Keller a fondu la grande statue équestre de Louis XIV sur la place Louis-le-Grand, et a exécuté plusieurs autres moules […] . Que le roi daigne faire examiner les prétentions des suppliants par des experts, et qu'il récompense, comme il le mérite, le plus magnifique monument élevé à la gloire du feu roi. »

822. Mémoire des héritiers de Balthazar Keller, concernant leur réclamation relative à la gratification due à Keller pour la fonte de la statue du roi.[…] C'est l'impossibilité de se faire indemniser qui a hâté la mort de Keller. Ils perdront 70 % sur la somme qu'on leur allouera, lorsqu'ils retourneront en Suisse. Aussi est-il légitime de porter l'indemnité à une somme bien plus élevée que ne le méritent six années de travail d'un bon ouvrier.

Hans Johan Balthazar Keller décède à Paris le 17 mars 1702 à l'âge de 64 ans.

[86] Sur le web, on trouve le texte intégral : (http://www.archive.org/stream/inventairedespap00marcuoft#page/228/mode/2up) Voir la page 226 et suivantes.

[87] Selon https://convertisseur-monnaie-ancienne.fr/ 27 000 livres en 1702, correspondent à 682 000,00 € en 2010.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

L'après Keller

Les feux de la fonderie de Douai ne s'éteignirent pas avec le départ de Jean-Jacques Keller. En 1696, elle passe à la famille Bérenger[88] : tout d'abord François-Simon fondeur en titre de Douai, puis Jean-François, commissaire général des fontes de l'artillerie en 1765, et son fils, Jean-Laurent, qui lui succéda, démissionna en juillet 1821. De 1819 et jusqu'à sa fermeture la fonderie de canons sera dirigée par des officiers d'artillerie. La fonderie connut à nouveau de beaux moments de prospérité jusqu'à sa fermeture en 1867. Elle ferme après avoir fondu 18 000 canons. Chaque canon était une pièce unique, identifiée par l'inscription de son calibre, son poids, son nom, celui du fondeur et les armes de France. Parmi les endroits où l'on peut voir des canons en bronze sortis de la fonderie de Douai, citons : En France, l'Hôtel des Invalides, en Angleterre, la Tour de Londres, en Autriche, Espagne, Portugal et même aux États-Unis (musée de l'École de West-Point).

Mais, compte tenu de ce qui suit, on sait que ces Bérenger n'habitèrent pas le 4 de la rue de la Fonderie. Toutefois, la maison fut, après les Keller, habitée par d'autres illustres douaisiens.

Les conseillers de Flines, le docteur Majault.

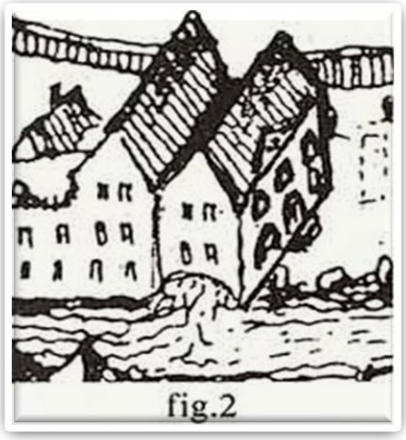


Figure 21 – Hôtel Romagnant
Extrait de la plaquette de l'hôtel URBIS

Un autre dénombrement fut servi pour le « fief Romaignon », le 16 mai 1702[89], par « *damoiselle Suzanne de Boubers, veuve de Baltazar Keller, escuier, commissaire général des fontes de l'artillerie de France* », qui avait donné pouvoir, le 25 avril, à Paris, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs[90]. Les Keller étaient donc toujours des propriétaires des lieux.

Par contrat du 18 août 1714[91], « *Guillaume-Antoine de Lannoy, fils de feu Guillaume, bourgeois, rentier et ancien échevin de Douai, procureur de dame Suzanne de Boubers, de Henri-Louis de Keller, écuyer, et de damoiselle Marie-Suzanne de Keller, fille majeure, ses enfants, [demeurant à Paris, rue de l'Escharpe, paroisse St-Paul], suivant pouvoir du 9 janvier, vendit la maison au conseiller au parlement, Jean-François de Flines[92], moyennant 14 000 livres, dont onze pour la maison et trois mille pour le jardin* ». Le conseiller servit son dénombrement le 29 janvier 1715. On sait que le parlement, qui avait siégé d'abord à Tournai, puis à Cambrai, venait d'être établi dans notre ville.

Selon la plaquette publicitaire des actuels propriétaires, c'est en 1738 que la maison fut doublée[93]. Sur l'illustration Figure 21 ci-dessus, on constate que l'extension est construite sur un bief de la Scarpe. Le fronton et le perron sont visibles. C'est donc à Jean-

[88] Généalogie de la famille Bérenger - *Souvenirs de la Flandre-wallonne* - Douai : Dechristé ; Paris : Claudin, 1861-1888, page 48. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32871370q

[89] Original en parchemin aux Archives départementales du Nord, fonds du Bureau des finances, portefeuille D 145.

[90] Jean-Baltazar, Henry-Louys, Marie-Suzanne et Anne-Elisabeth Keller

[91] Archives municipales de Douai, registres aux plaids du bailliage.

[92] Jean-François de Flines, conseiller référendaire en la chancellerie du Parlement, conseiller au Parlement en 1705, mort à Douai en 1742. Annuaire de la Noblesse, t. XX, p. 160

[93] Selon la plaquette publicitaire disponible lors de mon passage en 1986.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

François de Flines que l'on doit la configuration actuelle. Né à Tournai, le conseiller Jean-François de Flines, fils du procureur général Robert, mourut en exercice, à 82 ans, le 23 avril 1742 ; il fut enterré à Saint-Amé, dans la chapelle Saint-Maurand.

Aux plaids du bailliage tenus le 1er septembre 1742, le conseiller *Séraphin-François de Flines* fit faire les devoirs requis par suite du décès de son père. Il servit son dénombrement, le 5 novembre, pour son fief « *vulgairement nommé Romagnon* » à lui dévolu par le trépas de son père, doyen des conseillers de la cour[94]. Reçu conseiller en remplacement de son père, le 11 août 1742, il mourut célibataire et en exercice, à 41 ans, le 3 janvier 1745.

« Damoiselle Noëlle-Thérèse de Flines[95], demeurant à Tournay », ayant hérité du précédent, son neveu, un autre dénombrement fut servi, le 26 mars 1746, lequel fut bientôt suivi d'un autre, baillé par l'héritier de cette damoiselle, Séraphin-Ignace-Joseph van Rode, trésorier des états de Tournai et Tournaisis[96]. D'où la similitude des blasons. De Flines portait *d'azur, au chevron d'or, accomp. en chef de deux trèfles d'argent, et en pointe d'une étoile à six rais d'or*, alors que de Rode portait : *d'azur accomp. de trois trèfles d'argent*.



Figure 22 - De Flines.



Figure 23 - De Rode.

Le Romagnant fut acquis le 7 mai 1772 auprès de « *Séraphin-Ignace van Rode, écuyer, demeurant à Tournay* », par le docteur François-Joseph Majault[97], né à Douai le 30 mars 1730. Médecin réputé, il était docteur et professeur de médecine à l'Université de Douai, ainsi que chirurgien-major de l'hôpital militaire de Douai. Peu après cette acquisition, il rendit, le 1er juin de la même année[98], son dénombrement pour le fief relevant de Sa Majesté, à cause de son château de Douai, portant sur « *un terrain sur lequel il y a quelques bâtiments* », sis dans l'enclos de Saint-Amé, vis-à-vis de la Fonderie, selon la description conservée dans les archives.

Selon Brassart, c'est au docteur Majault que l'on doit les aménagements ayant donné à la demeure l'aspect qu'elle conserva à peu près jusqu'au début du XXe siècle.

Anobli en 1782[99], il fit placer ses armes sur le fronton, du côté du jardin.

---

[94] Archives départementales du Nord, D 345.

[95] Dans la généalogie de Flines, elle ne figure pas parmi les douze enfants du procureur général Robert de Flines et d'Élisabeth du Chamoge. -*Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1866, p. 155.

[96] *Archives départementales du Nord*, D 315. Ignace-François van Rode, échevin de Tournai, avait épousé Anne-Louis de Flines, l'une des filles du procureur général

[97] Messire François-Joseph Majault (ou Majaut), médecin, chevalier de l'ordre du Roi. Professeur de médecine, chirurgien major de l'hôpital militaire de Douai. (Source : Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, Vol. 2).

[98] Archives de la ville de Douai, portefeuille D H3, registres aux dénombrements, 1758-1777, 1, fo 18.

[99] Arthur de MARSY, *Souvenirs de la Flandre-wallonne*, Douai chez Dechristé , 1861-1888 page 26/27.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation



Figure 24 - Les armes du fronton sud.

D'après M. A. Preux, cité par Brassart, François-Joseph Majault, chevalier de l'ordre du Roi, portait : « *Fascé*[100] *d'argent et de sinople de six pièces, les fasces d'argent chargées, la première de trois roses, la deuxième de deux, et la troisième d'une rose de gueules*[101] ». Or, les armes visibles sur la photographie fournie par la DRAC en 2010 ne correspondent manifestement pas à ce blasonnement. À partir de ce document et grâce aux outils de restitution aujourd'hui disponibles, il m'a été possible de reconstituer un blason sans doute assez proche de celui existant encore, bien que fortement dégradé, vers 1960.

Surprise : il ne s'agit nullement des armes des Majault. L'écu présente au contraire de nombreuses burelles[102] et se trouve timbré d'une couronne qui paraît ducale : ouverte, dépourvue de perles et ornée de huit grands fleurons, dont cinq visibles dans la représentation héraldique.

Un duc ? L'hypothèse surprend. Quand, pour quelle raison, et au profit de qui ces armes furent-elles placées sur le fronton du Romagnant ? À ce jour, le mystère demeure entier.



Figure 25 - Reconstitution

Le Dr Majault entre ainsi en 1743 comme élève en chirurgie à l'hôpital militaire de Douai sous les ordres de son père. Sa vie et des extraits de son œuvre sont fort bien relatés dans l'ouvrage d'Émilie Dosquet : *Réformer le service de santé des armées françaises dans la seconde moitié du xviii*e *siècle,* p. 391-453[103]. Il existait à Douai, au musée de la Chartreuse, un portrait du Dr Majault[104] intitulé « *Portrait de Messire François-Joseph Majault* ». Cette œuvre de petite taille (24cm x 19 cm) était intitulée « *Portrait de Messire François-Joseph Majault* ». La description en était : « *Le docteur Majault est représenté dans son cabinet : il est revêtu des insignes, du costume et du manteau de cérémonie des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. Sur un bureau près de lui, se trouvent des papiers dont l'un porte ces mots : « Ordonnance des hôpitaux militaires, 1788* ». Cette œuvre a vraisemblablement disparu au cours d'une guerre, sans que l'on sache laquelle.

---

[100] Se dit d'un écu divisé en fasces (pièces honorables qui coupent l'écu horizontalement par le milieu, et qui en occupent le tiers).

[101] Félix BRASSART, op. cit. p. 878, d'après un Ex Libris gravé, de la collection de M. A. Preux. Cependant, l'armorial de Rietstap donne : d'argent, au chevron de gueules, acc. de trois roses du même, posées 2 en chef et 1 en pointe.

[102] Burelle : nom féminin, de l'ancien français *burel*, étoffe rayée. En héraldique, fasce (bande) diminuée de largeur et toujours employée en nombre.

[103] Éditions de la Sorbonne : https://books.openedition.org/psorbonne/91965.

[104] Source : Musenor Cat. Musée de Douai, 1869 suppl. 1878, p 141-142, n°343

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

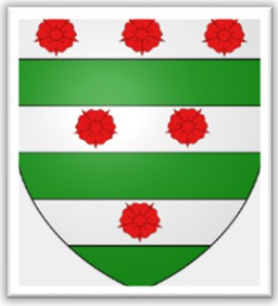


Figure 26 - Armes de François Joseph Majault

Selon un modèle ordinaire, ce chirurgien militaire est issu d'une famille d'officiers de santé, son père était chirurgien major de l'hôpital militaire de Douai, et ses deux frères, Michel-Joseph Majault (1714 ?-1790 ?) et Antoine-Louis-Joseph Majault (1785 ?), étaient médecins des camps et armées du roi, puis médecin de l'Hôtel-Dieu et docteur-régent de la faculté de médecine de Paris pour le premier, et chirurgien major et inspecteur des hôpitaux militaires pour le second.

Marié le 22 janvier 1759, en l'église Saint-Jacques de Douai, à Marie-Louise-Joseph Durand (ou Davaud selon les sources), le docteur Majault mourut à Douai le 22 juin 1790.



Figure 27 - Romagnant - Cadastre napoléonien Douai [1829]

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

À la recherche des propriétaires suivants.

À Douai, il faut attendre l'année 1906 pour trouver les premières informations exploitables dans les archives numérisées aujourd'hui disponibles en ligne, soit près de 120 ans après l'époque du Dr Majault. Par ailleurs, ces registres accessibles sur internet ne couvrent que les années 1906 et 1931. Le recensement de 1906 nous apprend qu'au 4, rue de la Fonderie résidait la famille Lekieffre. Léon, né en 1860 à Wallers et promu officier d'artillerie en 1905, y est inscrit comme chef de famille. Marié le 19 octobre 1889 à Alice Lequeux (née à Douai en 1865), il est le père de Victor, âgé de 14 ans lors de ce relevé. La mère d'Alice, également native de Douai et alors âgée de 61 ans, vivait aussi sous leur toit.

Dans quel état pouvait se trouver l'hôtel particulier à cette époque ? Avait-il été habité sans interruption depuis le départ de Majault ? Nul ne le sait (encore).



Figure 28 - Mariage Clément-Messien

C'est en cherchant des informations sur le Romagnant que Sophie Capt-Villevieille[105] a découvert sur le web une première version de mes recherches. Grâce à elle, l'identité des résidents du Romagnant il y a un siècle n'est plus un mystère : il s'agit de ses arrière-grands-parents, la famille Messien. Ils en étaient alors les heureux propriétaires, et j'ai pu en retrouver la trace dans les archives hypothécaires de Douai de 1931. Curieusement, la rue de la Fonderie semble avoir disparu du recensement de cette même année. Une zone d'ombre subsiste également : on ignore encore à quelle date exacte la famille fit l'acquisition du domaine. L'arrière-grand-père, Georges Adolphe Messien (1872-1936), était un ingénieur de formation ayant fondé une entreprise d'installation électrique et breveté un modèle de paratonnerre. Sa société était sise au 4, rue Brebières à Douai. Sur la photographie, sa fille Marie-Thérèse, née en 1900 et mariée à Douai le 6 février 1925, pose aux côtés de son époux, Jean-Yves Clément, sur l'incontournable perron du Romagnant[106].

La famille Messien quitta finalement Douai pour Créteil (alors en Seine-et-Oise) vers 1930 ou 1931. Le domaine passa ensuite entre les mains de Maître Ernest Piot, notaire à Douai[107].

En 1932, les archives hypothécaires du Nord révèlent un nouvel épisode dans l'histoire du lieu. Le 29 novembre, Ernest Piot, notaire à Douai en fait l'acquisition pour la somme de 90 000 francs[108]. On voit ci-dessous qu'il exerçait déjà en 1908.

[105] Sophie Capt-Villevielle – Généanet scapt.

[106] Photo © Sophie Capt-Villevieille.

[107] Maître Ernest Piot, docteur en droit, notaire à Douai - 3, rue de la Comédie.

[108] Douai : - Site Web des Archives départementales du Nord. Série 4Q 69/246,

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation



Figure 29 - Achat du Romagnant par Ernest Piot – 1932

Nous ignorons qui occupait les lieux à cette époque — s'il y eut même des habitants. Car lorsque nous arrivâmes en 1942, le Romagnant paraissait depuis longtemps abandonné.

Au hasard du Web, j'avais trouvé en 2017 un ouvrage où l'on peut voir cette photo du Romagnant. Il s'agit de « *La maison douaisienne de Louis XIV à Louis XVIII*[109] ». Il semblerait que cette photo ait été prise peu avant 1940, les volets ont disparu.



Figure 30 - Le Romagnant vers 1925
Des volets existent à chaque fenêtre



Figure 31 - Le Romagnant peu avant 1940. Les volets se sont envolés

[109] Jacques GUILLOUET, « *Revue du Nord* » Numéro spécial, tome 61, n°241, Avril-juin 1979. pp. 381-393 – Persée : http://www.persee.fr/docAsPDF/rnord_0035-2624_1979_num_61_241_3587.pdf consulté le 31/03/2017.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Le Romagnant aujourd'hui.

Me Piot en était toujours le propriétaire lors de notre installation en 1942. Le Romagnant ayant été classé monument historique en 1960, je me tournai d'abord vers le SDAP[110] pour en savoir plus. Ce fut finalement la DRAC[111] qui me répondit, très aimablement, par téléphone, en me promettant de me faire parvenir l'intégralité du dossier. Chose promise, chose due : le document me fut envoyé, mais le dossier transmis par Anne-Lise Devernay[112] s'avéra étonnamment mince.

Il me permit toutefois de savoir que, par un achat en date du 28 mars 1960, le propriétaire est M. Daniel Raffin, né le 23 décembre 1920 à Chaville (Seine & Oise) et qu'il habitait au 21 rue de la Cloche, à deux pas de la maison de ma grand-mère.

Le bâtiment actuel a été classé aux monuments historiques le 6 décembre 1963 par Mlle Lesage :

Hôtel Romagnant (cadastre C 1395) :
Inscription par arrêté du 6/12/1963
Recensement immeubles MH - Référence PA00107458.



Figure 32 - Logo officiel de 1985 à 2017

Le lecteur trouvera ci-après en page 53 un descriptif du bâtiment, hélas non daté, ayant dû servir lors du classement aux monuments historiques. Ce document a été réalisé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Acheté par la ville de Douai en 1983, le Romagnant devait initialement accueillir un des établissements des archives municipales. Cependant, la crainte d'un effondrement du bâtiment sous le poids de la mémoire écrite fit capoter le projet. Revendu en 1986 à Léopold Pons, l'immeuble fut transformé dès l'année suivante en un hôtel de tourisme sous l'enseigne « Urbis[113] ». Déployé sur six niveaux et une superficie de 2 200 m^2, l'établissement propose aujourd'hui 42 chambres aux voyageurs. De la structure d'origine, seuls les murs extérieurs et une partie de la cage d'escalier ont été préservés.

Lors d'un séjour dans le Nord, la curiosité nous poussa à en franchir le seuil. Après nous être présentés, notre interlocuteur se réjouit de notre visite et nous fit fièrement visiter les aménagements, sans pour autant soupçonner ce qu'avait pu être le Romagnant deux siècles auparavant. Dans le hall d'entrée, une petite vitrine exposait quelques vestiges mis au jour lors des travaux de démolition : vases brisés, faïences ébréchées, couverts, carreaux de Delft et pièces de monnaie anciennes... Tout un éventaire de charmantes broutilles.

Dans la salle de restaurant, plusieurs tables étaient dressées avec des assiettes décorées d'une fine gravure évoquant le Romagnant ; malgré notre insistance, notre hôte ne voulut ni nous en offrir, ni nous en vendre une seule. Le rez-de-chaussée accueillait initialement un restaurant, tandis que des salons de réception occupaient les anciennes caves. Par la suite, une salle de restauration fut également aménagée dans ces sous-sols sous l'enseigne « Le Caveau ». C'était alors un très bel établissement aux murs de briques apparentes. Malheureusement, tout a finalement été recouvert de béton pour devenir une salle de petit-déjeuner banale et sans style.

---

[110] SDAP : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.
[111] DRAC : Directions régionales des Affaires Culturelles.
[112] Anne-Lise DEVERNAY, Conservatrice départementale des Antiquités et Objets d'Art (DRAC).
[113] « Urbis », avant de devenir « Ibis »

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Aujourd'hui, le restaurant a été transféré dans un hôtel particulier du XVII[e] siècle, situé rue Saint-Samson, juste en face de la rue d'Esquerchin. Cette demeure appartenait autrefois à la famille de Pierre Évrard, juge à la Cour d'appel de Douai et père de mon ami Émile. L'établissement occupe en réalité l'ancien hôpital Saint-Samson, que l'on peut observer sur le plan de la page 18.

Du prestigieux hôtel Romagnant, il ne subsiste désormais qu'une bâtisse sans âme. Lors d'un dernier passage en 2004, nous nous sommes arrêtés devant les lieux. Mais nous n'avons pas poussé la porte, de peur de briser nos souvenirs.



Figure 33 - Le côté qui fut celui d'un jardin, en 2004



Figure 34 - Façade côté place Saint-Amé en 2004

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

SOUVENIRS DOUAISIENS

Notre installation.

Mes parents se sont mariés à Douai le 26 août 1939. Moins d'une semaine plus tard, le 1er septembre, les troupes allemandes envahissaient la Pologne sans déclaration de guerre. Le 3 septembre, la France entrait à son tour dans le conflit. Mobilisé sur le front en Belgique[114], mon père se retrouva confronté à l'absurdité de la situation : les obus fournis n'étaient pas adaptés au diamètre des canons ! C'était le début de la « drôle de guerre ». Pour mon père, elle s'acheva le 22 juin 1940, jour de sa démobilisation.



Figure 35 - Albert Notteghem 1944 - Le couloir.

À cette date, fuyant l'avancée des troupes allemandes[115], mes parents prirent le chemin de l'exode et se retrouvèrent à Saleilles, au sud de Perpignan. Ce n'est qu'en juin 1941 qu'ils revinrent à Douai, face au défi de trouver un logement pour la famille. Mon père sollicita alors l'une de ses connaissances, Maître Ernest Piot, notaire dans la ville. Ce dernier lui proposa de nous loger provisoirement dans l'hôtel Romagnant, dont il était propriétaire. Nous nous y installâmes dans le courant de l'année 1942.

Le 11 août 1944, vers 16 heures[116], le ciel s'obscurcit une nouvelle fois. Les sirènes retentissent : ce jour-là, ce sont trois cents bombardiers britanniques, escortés par cent chasseurs Spitfire, qui s'apprêtent à détruire Douai. Cette fois, les bombes ne sont pas allemandes. Pendant vingt minutes, qui semblèrent durer des siècles, un déluge de fer et de feu s'abat sur la ville. Blotti sur les genoux de ma grand-mère maternelle, je l'entends encore me dire de garder la bouche grande ouverte pour protéger mes oreilles du souffle des explosions. Ce souvenir est sans doute l'un des plus anciens de ma vie. J'avais alors trois ans et demi.

Laissé à l'abandon pendant ces années noires, le jardin ne reprit vie qu'après 1947 et fut entièrement l'œuvre de ma mère. En attendant, nous étions logés, et ce, à titre gracieux. Me Piot avait en effet glissé à mon père : *« Je ne vais quand même pas vous demander un loyer pour un bâtiment dans un tel état ! »*. Et ce « provisoire » dura seize années…

La Figure 35 montre une vue idéalisée de notre cadre de vie, peinte par mon père en 1944. Si le carrelage, l'escalier, le jardin et le petit pont sont authentiques, les tapis, eux,

[114] Source : Marie-Paule Aimé-Notteghem

[115] Voir « La bataille de France » dans les livres d'histoire. Douai est la deuxième ville la plus sinistrée du Nord après Dunkerque.

[116] Voir : https://www.lavoixdunord.fr/1055111/article/2021-08-11/le-11-aout-1944.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

sont sortis tout droit de son imagination. La réalité de l'époque était tout autre : l'hôtel Romagnant était alors classé « abri municipal », et une affichette indiquant ce statut était clouée au bas de l'escalier principal menant aux caves. À chaque alerte, nous descendions au deuxième sous-sol, rejoints par les voisins accourus au hurlement des sirènes.



Figure 36 -
L'état de ce qui sera le jardin vers 1946

La guerre prit fin et la vie reprit doucement son cours.

À notre arrivée, le Romagnant était dans un piètre état. Aussi fallut-il d'abord rendre le gîte habitable. Au premier étage, la vigne vierge pénétrait par une fenêtre ouverte pour s'accrocher aux moulures du plafond. Dans la cage d'escalier, les cloisons étaient nues ou tapissées d'un papier peint ancien et lambeaux. À ce même niveau, certains murs, sans doute autrefois habillés de tentures, ne laissaient plus voir que leurs vieux cadres de bois.

Mais nous avions un toit ! Même s'il fallait, à chaque drache[117], courir installer de vieux seaux au grenier sous les fuites des ardoises bridées afin d'éviter de noyer les plafonds. Il fallut cependant à mon père quelques années pour rendre l'ensemble véritablement habitable. Nous vivions sans sanitaires, hormis ceux du XVIII[e] siècle, sans chauffage central, et avec l'électricité dans quelques pièces seulement.

La photographie ci-contre mérite quelques explications. En tournant le dos à la belle façade, on découvre ce qu'était la parcelle avant de devenir un véritable jardin fleuri. En 1946, le terrain apparaît encore nu ; on y distingue toutefois un dénivelé simulant une rivière, qu'enjambe un petit pont métallique de triste allure. Les berges de ce vallon artificiel étaient formées d'un enrochement de scories, issues de la fonte des canons produits à proximité. Cette pseudo-pierre, veinée de bleu et de vert, aussi cassante et coupante que de l'obsidienne, nous valut plus d'un déboire… et quelques pansements !

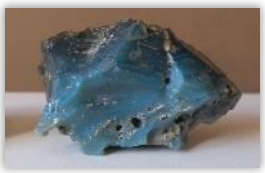


Figure 37 -
Scorie de fonte de bronze.

Le bâtiment du fond était une ancienne écurie où deux ou trois chevaux tenaient aisément, et dont les stalles d'origine étaient encore en place. Un vieux fumier y subsistait, d'où s'échappaient parfois des feux follets. Cet espace fut partagé en deux en raison de la présence d'une autre famille, elle aussi hébergée provisoirement au Romagnant. D'un côté se trouvaient la famille Bailleul, leur volaille et un cochon ; de l'autre, notre espace, avec des massifs de fleurs et une pelouse qui s'étendait presque jusqu'au bout. Plus tard, après le départ de ces voisins, mon père installa un poulailler dans un coin proche des cuisines du rez-de-chaussée, où cinq ou six poules subvenaient à nos besoins en œufs frais. Mais tout n'était pas rose. C'est dans ces conditions précaires qu'il nous fallut affronter l'hiver

[117] Drache : Terme nordiste signifiant une averse de pluie soudaine et intense.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

1946-1947, l'un des plus rigoureux depuis cinquante ans selon les « *Annales de Géographies*[118] ».

En février 1956, lors de cet autre hiver rigoureux, il nous fut autorisé de descendre sur la Scarpe gelée pour patiner le long du Parlement. Cette année-là, le thermomètre descendit jusqu'à près de -35° en Corrèze, la mer gela sur le littoral du Nord : près d'un mètre de neige recouvrit la Belgique.

Vivre au Romagnant.

Depuis la place Saint-Amé, on accédait à la propriété par une légère butte, jusqu'au portail en fer forgé dont il ne reste aujourd'hui que les piliers. Fixée sur un muret, une longue grille encadrait la cour pavée qui s'étendait devant la demeure. Les jours de marché sur la place Saint-Amé, les maraîchers et autres marchands attachaient leurs chevaux attelés à la grille, le long de la rue de la Fonderie. Eh oui, en 1950, la circulation hippomobile existait encore en ville.

Alors que l'on entre désormais dans la maison par quelques marches, on y pénétrait à l'époque presque de plain-pied. Les marches actuelles proviennent en réalité du perron qui se trouvait de l'autre côté, face au jardin. Cette estrade naturelle était le décor indispensable de nos photos de famille. Non loin de là, une belle grande vasque en marbre blanc, retrouvée renversée à côté de sa stèle forçait l'admiration.



Figure 38 - Les cinq niveaux du Romagnant

La construction avait fière allure : elle comprenait cinq niveaux, dont deux souterrains et trois hors-sol. L'espace ne manquait pas. L'entrée dans la maison s'ouvrait sur un vaste couloir au carrelage en damier noir et blanc, immortalisé par la peinture de mon père. De grandes portes à double battant desservaient les salons du rez-de-chaussée. Pour monter à l'étage, on empruntait un escalier aux larges marches de chêne. Disposant de deux paliers intermédiaires, il s'élançait au cœur d'un vestibule de plus de dix mètres de hauteur. Les marches et la magnifique rampe en fer forgé conféraient aux lieux une allure majestueuse, propre à impressionner les visiteurs. Sa large main courante en bois offrait un terrain de jeu idéal pour descendre à califourchon, la course s'achevant contre un lion en bois sculpté, semblable à celui du Beffroi, qui ornait le pilastre final. Hélas, le jour où un vandale en brisa la tête, la pauvre sculpture décapitée servit de support au facteur pour y déposer le courrier.

[118] Annales de Géographie - Année 1948 - Volume 57, numéro 306, pp. 178-181.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation



Figure 39 - Le perron garni.

Le sous-sol comptait deux étages de caves, comprenant huit à dix pièces à chaque niveau. Nous leur avions donné des noms évocateurs : la cave à la paille, la cave à charbon, la cuisine, la tannerie, sans oublier l'oubliette ! Au premier sous-sol, les anciennes cuisines disposaient de très grandes cheminées ornées de plaques fleurdelisées. Dans l'une de ces caves, on pouvait admirer le système de chauffage central du XVIII[e] siècle, doté d'une imposante cheminée qui alimentait les bouches de chaleur encore visibles dans le couloir d'entrée. Ces bouches, des grilles de bronze patiné, remplaçaient à plusieurs endroits l'un carreau de marbre.

À ce niveau, une étonnante fenêtre s'ouvrait sur une autre cave (comme l'illustre Figure 55 – Une fenêtre dans une cave.ette curiosité résulte du doublement de la maison : avant les travaux de doublement du bâtiment, cette fenêtre ouvrait sur le bief de la Scarpe qui longeait la demeure. Sur le mur de l'une des caves et en sa partie inférieure, les restes d'un arc sont encore visibles. Selon l'étude des Monuments Historiques ce serait une arche de l'ancien pont de la Bassecourt.

Le deuxième sous-sol se situait au niveau de ce cours d'eau que nous nommions « le courant ». Dans l'une des caves, une ouverture permettait d'accéder directement à l'eau. Cette dérivation s'est écoulée jusqu'en 1965, date à laquelle elle fut asséchée. La légende raconte que Vidocq[119], lors de son évasion du cachot du parlement de Flandre, emprunta ce passage. Mais cela relève du mythe : le Romagnant n'a jamais été une prison ! Pourtant, à ce même niveau, une trappe au sol s'ouvrait sur une cavité inondée : il n'en fallut pas plus à notre imagination pour y voir une oubliette.

Toujours à ce niveau, un pan de mur incliné constitué de lourdes pierres visiblement très anciennes, attirait l'attention. Toujours selon le Monuments historiques, il s'agissait soit d'un mur de fondation de l'ancien château comtal, soit d'un rempart du XI[e] siècle. Ce vestige était connu ; des curieux venaient parfois nous demander de visiter les lieux.

Le rez-de-chaussée était occupé du côté droit par un garage dont la porte ouverte dans la façade en dénaturait l'aspect, et de l'autre par des appartements inoccupés et fermés à clé. Vous pensez bien qu'il ne fallut pas longtemps pour y pénétrer et y découvrir des pièces vides, certes, mais de belle allure. L'une d'elles disposait d'une cheminée surmontée d'un immense miroir à cadre doré. Une autre contenait une plaque de cheminée faite de croisillons ornés d'une fleur de lys à chaque croisement.

Ce niveau disposait encore de cuisines équipées de fourneaux et potagers partiellement recouverts de carreaux de Delft. Le four à pain, certes hors d'usage, était toujours visible. C'est également au rez-de-chaussée que se trouvait l'unique cabinet

[119] Selon la plaquette publicitaire de l'hôtel Urbis.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

d'aisance de la maison, installé dans une petite pièce, en bas de l'escalier de service. Un « trône » majestueux était installé dans une alcôve de belle dimension.

Le grand palier du premier étage desservait les appartements du « bel étage ». On accédait ainsi aux deux grands salons ouverts sur le jardin, aux trois chambres donnant sur la cour et, par le biais de deux couloirs : le « noir » d'un côté et le « carrelé » de l'autre, aux différentes pièces de service. Nous résidions exclusivement à ce niveau, qui s'étendait sur un peu plus de deux cent cinquante mètres carrés. Ce volume, qui peut paraître immense aux yeux de certains, nous semblait simplement raisonnable. Cinq grandes pièces de 25 à 40 mètres carrés suffisaient à loger sept personnes. Notre grand-mère maternelle vécut d'ailleurs un moment avec nous, occupant deux pièces pendant plusieurs années. Cette surface, sans compter les couloirs, les cabinets, les cagibis, les recoins et autres soupentes.



Figure 40 - Vue de l'escalier avec la porte donnant sur le perron.

Dans le couloir dit « noir », mon père avait aménagé un laboratoire photographique éclairé par une unique lampe rouge inactinique. Il y développait lui-même ses clichés, pris avec un appareil 6x9 à soufflet, et en tirait les épreuves à l'aide d'un agrandisseur de sa fabrication. Des flacons de pharmacie, remplis de poudres blanches aux noms imprononçables, trônaient sur des étagères hors de portée de nos mains curieuses

Chaque pièce possédait sa propre cheminée de marbre pourvue de sa taque[120] protectrice, mais nous n'osions y faire de feu : les conduits n'avaient jamais été ramonés. La plaque armoriée scellée dans mon actuelle cheminée est celle décrite plus haut, page 26 ; c'est elle qui m'a permis, grâce à l'héraldique, de découvrir Suzanne de Boubers. Par ailleurs, plusieurs portes présentaient encore des poignées de bronze ornées d'une fleur de lys, ou de cristal gravé du même motif. Dans les deux grands salons, l'une des cheminées était d'un marbre blanc immaculé et l'autre d'un noir sans veine, d'une pureté absolue. Une troisième, enfin, était taillée dans un marbre veiné de brun. En raison de l'épaisseur des murs porteurs, le passage d'une pièce à l'autre se faisait par un sas lambrissé dont la profondeur correspondait à la taille d'un bon pas.



Figure 41 - Poignée de porte fleurdelysée

Ces pièces hautes de plus de quatre mètres, aux plafonds moulurés et aux murs habillés de boiseries, formèrent le décor de notre enfance. Nous y vivions au rythme des saisons, changeant de quartiers selon le calendrier. Chauffer de tels volumes de cent soixante mètres cubes s'avérait un défi quotidien. Aux beaux jours, nous

[120] Taque : Plaque de fonte appliquée sur le fond d'une cheminée.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

profitions des grands espaces, tandis qu'aux premiers froids, nous privilégions les petites pièces, plus aisées à chauffer. Grâce au statut d'institutrice aux mines d'Aniche de notre grand-mère maternelle, nous bénéficiions d'un approvisionnement en combustible : les Charbonnages lui fournissaient du « poussier » : cette fine poudre de charbon impure, impropre à la vente, faisait notre bonheur car elle était gratuite. Les soirs de grand gel, la cuisinière était chargée à ras bord : humecté d'un peu d'eau, le poussier se consumait lentement, maintenant le feu jusqu'au matin. L'hiver venu, nous logions à quatre dans la « chambre grise » sans jamais nous sentir à l'étroit, couvés par la lueur paisible du poêle « Godin » qui rougeoyait toute la nuit. Plus tard, privilège de l'aîné, j'investis seul la chambre au balcon, perchée au-dessus du portail d'entrée.

Du côté du couloir carrelé, une enfilade de petites pièces devint mon royaume : j'y aménageai un laboratoire de chimie et un atelier d'électricité. D'un côté, je concevais des bombes à acétylène pour le seul plaisir de tester leur détonation dans le bief de la Scarpe en contrebas. De l'autre, je fabriquais une bobine de Ruhmkorff capable de produire des étincelles de plusieurs centimètres… et de parasiter joyeusement la TSF de tout le voisinage ! Non content de ces exploits, je projetais de concurrencer Wernher von Braun en concevant des fusées à poudre noire. Les composants de mon programme spatial émanaient très simplement de la droguerie de la rue Saint-Samson, au coin de la rue des Vierges. Bref, des joies simples…

Le grenier était abrité par une magnifique charpente monumentale. La construction de la maison en deux étapes y était flagrante : dans la partie la plus récente (XVIII^{e} siècle), on voyait surgir les structures de la bordure du toit de la partie ancienne. Ce vaste double grenier nous servait de piste pour nos courses de vélo. Il devenait aussi la lice de tournois médiévaux où mon frère et moi, enfourchant les bicyclettes gagnées par ma mère lors de concours de poésie[121], protégés derrière des couvercles de lessiveuses et armés de lourdes épées anciennes, (« empruntées » à mon père) nous nous affrontions en combats singuliers. Très singuliers…

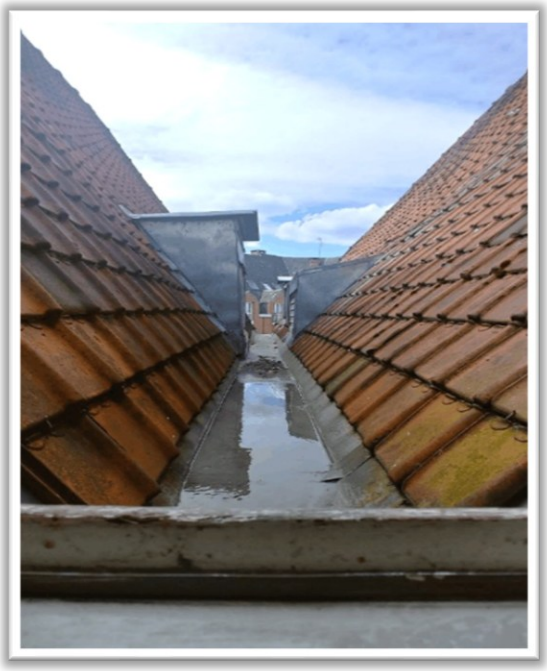


Figure 42 - Entre les toits.

Les deux toits accolés de la demeure offraient, à leur intersection, un espace curieux : des lucarnes, percées dans la partie la plus ancienne et aujourd'hui visibles uniquement sur les photos satellites, s'ouvraient face à la pente du toit de la partie la plus récente. Je mis ce « V » à profit. Amateur d'astronomie, j'avais fabriqué une lunette de belle taille et pouvais, depuis cet observatoire improvisé, admirer le ciel à l'abri des lumières parasites de la ville. Il nous était en revanche formellement interdit de faire la course dans les gouttières. Bien que larges,

[121] Voir les médias de cette page : https://gw.geneanet.org/dn_w?n=clarisse&oc=0&p=henriette+marguerite+gerardine. Voir également https://www.amazon.fr/jardin-lumi%C3%A8re-Notteghem-Henriette/dp/B00511LZ6Q vu en 05/2026.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

elles surplombaient le pavé de plus de dix mètres, sans compter que des pierres de la corniche se détachaient parfois…

Plus d'un demi-siècle après avoir quitté les lieux, j'ai tenté de reconstituer de mémoire le plan de ce premier étage. Le plan de masse dessine un trapèze, mais le cadastre offre une géométrie plus rigoureuse de la parcelle 467[122] et révèle une surface hors tout de 361 mètres carrés. Mes propres estimations aboutissent à quelque 310 mètres carrés habitables, des proportions calculées en tenant compte du nombre de fenêtres et de leurs largeurs apparentes sur les clichés.

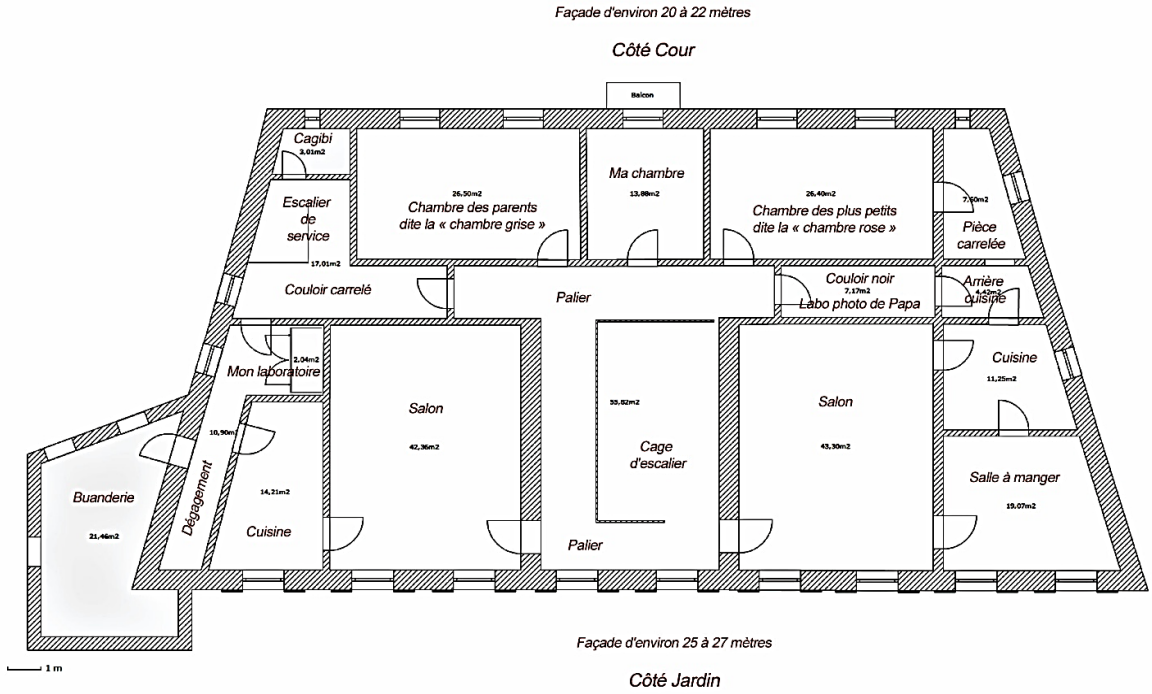


Figure 43 - Plan du premier étage en 1958

[122] Nota : octobre 2015 - Sur le site http://cadastre.gouv.fr, un outil permet de mesurer la taille de chaque parcelle. Les relevés effectués sur le site *cadastre.gouv.fr* permettent de préciser les dimensions de l'hôtel Romagnant (parcelle 467 de Douai) : la façade sur rue s'étend sur environ 27 mètres, la façade sur jardin sur 19 mètres, pour une largeur de 15 mètres.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

La photo ci-dessous donne une idée du bâtiment, côté jardin, en 1952.



Figure 44 - Photo originale 6x9

La même photo, revue par l'intelligence artificielle :



Figure 45 - L'hôtel Romagnant – Revisité par IA

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Il y a toujours, au fond d'un placard ou sur le dessus d'une vieille armoire, une boîte à chaussures remplie de photographies. En noir et blanc, aux bords dentelés, elles se courbent avec le temps, se déchirent parfois et finissent souvent par disparaître.

Quelques-unes, pourtant, ont pu être sauvées… et colorisées.



© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

ANNEXES

- Liste des propriétaires ou résidents
- La maison en 1986 – début des travaux
- Relevé cadastral de la rue de la Fonderie
- Extraits du contenu dossier de la DRAC
- Inauguration de l'hôtel URBIS
- Article de « La Voix du Nord » – 14 février 1987
- Ma cousine Suzanne de Boubers, épouse de Balthazar Keller
- Lettre à Pierre Demolon
- Relation généalogique avec Pierre Demolon
- Message reçu de Jean-Pierre Massé



Figure 46 - Vue aérienne de la Fonderie et du Romagnant (Google Maps)

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Liste des propriétaires ou résidents

Domaine royal ..... avant 1512
Gouvernance de Douai ..... 15 juillet 1512
Claude Landrieu ..... vers 1515
Philippe de Vernay .....
Bertholemy de Scènes .....
Sampson de Thouwars ..... après 1543
Laurent Grenier 1558
François de Romaignant 1568
Toussaint Du Gardin..... 1581
Michel Louvet .....
Jacques Du Crocquet ..... ca 1589
Jean d'Auby ..... 21 mars 1597
Lambert de Baillieux ..... 20 octobre 1608
Anne Le Carlier ..... 19 novembre 1615
Philippe de Broide ..... 20 décembre 1640
Pierre de Broide ..... 22 novembre 1642
Philippe Thomas de Broide ..... 26 novembre 1671
Ponthus François de Broide ..... 29 avril 1675
Jean Balthazar Keller vom Steinbock ..... 10 mars 1679
Suzanne de Boubers (veuve) 1702
Guillaume Antoine de Lannoy ..... avant 1714
Jean-François de Flines ..... 18 août 1714
Séraphin François de Flines..... 5 novembre 1742
Noëlle-Thérèse de Flines ..... 3 janvier 1745
Séraphin-Ignace van Rode ..... 26 mars 1746
François-Joseph Majault ..... 7 mai 1772
... Inconnus..... ca 1790 – ca 1900
Famille Lekieffre ..... vers 1906
Famille Messien..... vers 1925
M^e^ Piot, notaire, propriétaire non résident..... 1932
Famille Notteghem..... 1942
Plusieurs familles dont les Notteghem ..... 1944 -1946
Famille Notteghem..... de 1946 au 28 septembre 1958
... Inoccupé ..... janvier 1959
Daniel Raffin 1960
Ville de Douai..... 1983
Léopold Pons..... 1987
Inconnus .....
Jean-Pierre Massé..... 2011

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

La maison vers 1970



Figure 47 - Vers 1970, côté place St-Amé



Figure 48 - Côté parking de la bibliothèque

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

La maison en 1986 – Début de la démolition



Figure 49 - Côté cour en 1986



Figure 50 - Le côté ardin en 1986 – Début des travaux

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Relevé cadastral de la rue de la Fonderie

Nous habitions au 4 de la rue de la Fonderie. Mais, le hasard des évolutions de l'aménagement du territoire fait qu'aujourd'hui, le Romagnant est situé au 26 cette même rue. Le principe de numérotation ayant changé, en face du 26, on trouve le 67 !

Bref, on voit bien ci-dessous les lots 466 pour la cour pavée, 467 pour l'hôtel, 468 pour la tour accolée et 469 pour ce qui fut le jardin, au fond duquel se trouvait une écurie dans laquelle subsistaient deux stalles.

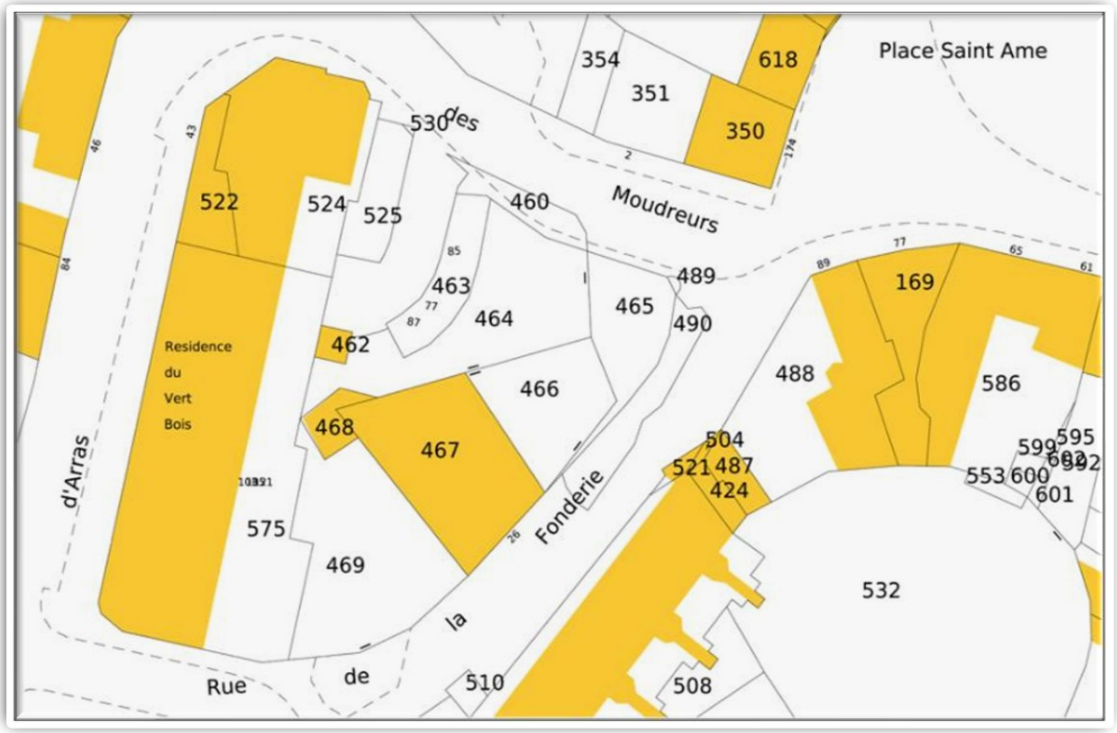
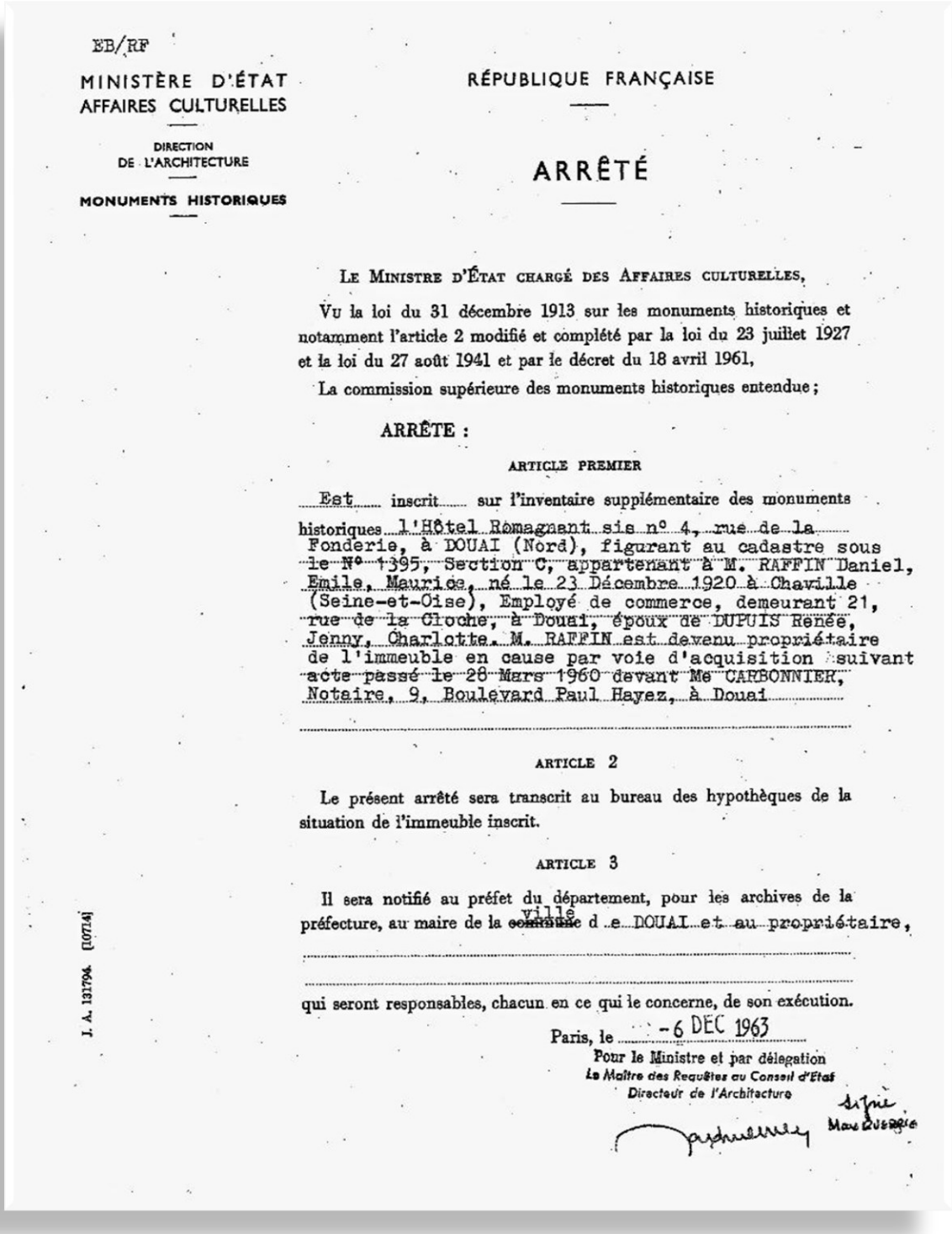


Figure 51 - Relevé cadastral actuel

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Extraits du contenu Dossier de la DRAC

- Inscription aux Monuments historiques



EB/RF

MINISTÈRE D'ÉTAT
AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION
DE L'ARCHITECTURE

MONUMENTS HISTORIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ

LE MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES CULTURELLES,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2 modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927 et la loi du 27 août 1941 et par le décret du 18 avril 1961,

La commission supérieure des monuments historiques entendue ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER

Est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques l'Hôtel Romagnant sis n° 4, rue de la Fonderie, à DOUAI (Nord), figurant au cadastre sous le N° 1395, Section C, appartenant à M. RAFFIN Daniel, Emile, Maurice, né le 23 Décembre 1920 à Chaville (Seine-et-Oise), Employé de commerce, demeurant 21, rue de la Cloche, à Douai, époux de DUPUIS Renée, Jenny, Charlotte. M. RAFFIN est devenu propriétaire de l'immeuble en cause par voie d'acquisition suivant acte passé le 28 Mars 1960 devant Me CARBONNIER, Notaire, 9, Boulevard Paul Hayez, à Douai

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

ARTICLE 3

Il sera notifié au préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la ~~commune~~ ville de DOUAI et au propriétaire,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le - 6 DEC 1963

Pour le Ministre et par délégation
Le Maître des Requêtes au Conseil d'État
Directeur de l'Architecture

Signé
Marc Dufrêne

J. A. 131794. [10714]

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

- Descriptif selon les Monuments Historiques[123]

DESCRIPTION SOMMAIRE
L'Hôtel ROMAGNANT est situé au sud de la Place Saint Amé. L'étroite rue de la fonderie le sépare du Centre d'apprentissage, qui est l'ancienne fonderie créée par Louis XIV en 1667. L'Hôtel est formé de deux constructions accolées. L'une, qu'on peut dater du début du XVII° s., a vu sa façade remaniée par un placage Empire. L'autre date de la première moitié du XVIII°s.
Le premier bâtiment A se trouvait front au canal. Il possédait :

- **un étage de caves voûtées, avec accès au canal (photo 4) ;**
- **un entresol, qui, vers le Nord, constituait une cave (photo 5). L'arc encore en partie visible, faisait-il partie de l'enceinte de la ville. Vers le Sud, cet entresol avait vue sur le canal et devait servir de communs. Les plafonds sont à poutres ; on y voit encore des cheminées de grandes dimensions. Il reste une fenêtre qui donnait sur le canal (photo 3). Les autres ouvertures sont bouchées ;**
- **un rez-de-chaussée et un étage ;**
- **un comble. La corniche qui surplombait le canal est encore en partie visible.**

Le deuxième bâtiment B a été bâti au-dessus du canal dont il dépasse d'ailleurs quelque peu la largeur. Il est composé d'un bâtiment à plan rectangulaire et d'un autre bâtiment qui s'est incrusté dans le précédent et était installé à la fois sur l'ancien bras principal de la Scarpe et sur les fossés de l'ancienne forteresse (photo 6) Le bâtiment B comprend :

- **une cave au niveau de l'entresol du bâtiment A. Sur le mur est de cette cave et à la partie inférieure, les restes d'un arc sont encore visibles. S'agit-il de l'ancien pont de la Bassecourt. Un escalier qui permettait sans doute la descente aux fossés est encore visible en grande partie. Un rez-de-chaussée aux pièces lambrissées et ornées de cheminées. Vaste hall avec départ d'escalier, et un étage.**
- **un comble.**

La façade de ce dernier bâtiment donne sur le jardin : façade très régulière à deux étages, séparés par un mince bandeau nervure et percés de hautes fenêtres. Deux pilastres, traités de pierres à refends, font porter l'attention sur le centre de la demeure qu'ils encadrent : 5 fenêtres au premier étage, 2 fenêtres et une porte au rez-de-chaussée, ornées de mascarons, le tout, surmonté d'un fronton à lignes brisées, à l'intérieur duquel se détachent en relief les armes de François MAJAULT (cf. Historique). On accède à la maison par un perron peu élevé.

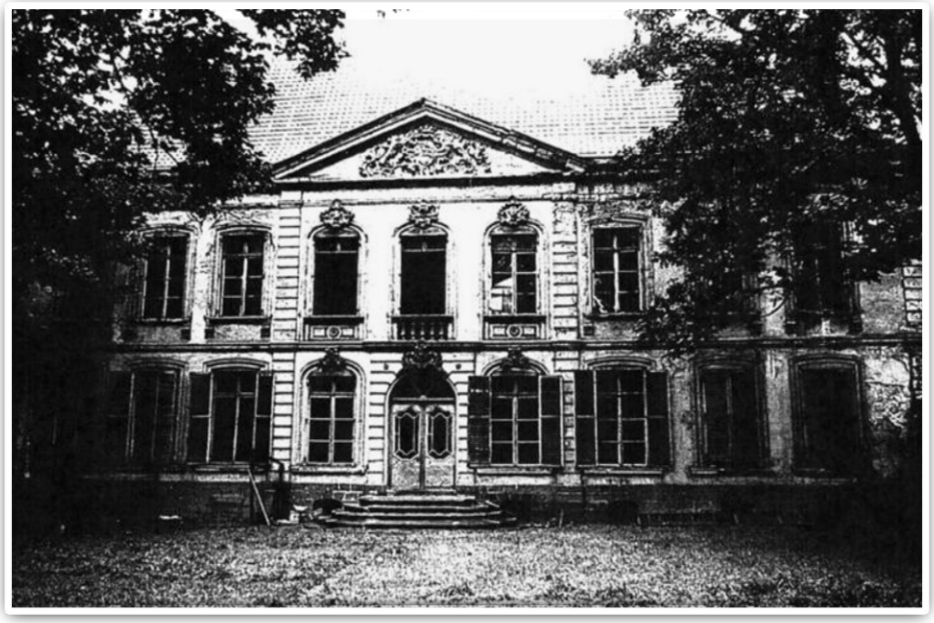


Figure 52 - L'hôtel Romagnant en 1960

[123] Source DRAC 2010.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Quelques-unes des photos jointes au dossier :



Figure 53 - Vue depuis le sud du jardin.



Figure 54 « Le courant » qui passe sous la maison.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation



Figure 55 – Une fenêtre dans une cave.



Figure 56 – Le carrelage était dans le couloir d'entrée de la maison.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Inauguration de l'Hôtel Ibis

Les deux documents ci-après nous ont aimablement été communiqués par Anne-Lise Devernay, Conservatrice déléguée des Antiquités et Objets du Nord.



LA VOIX DU NORD DU DIMANCHE 20 ET DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 1967

Sauvegarde du patrimoine : le faire-vivre

L'hôtel du Gouverneur de la fonderie devient hôtel-restaurant

La foule des premiers visiteurs des salons Romagnant. (Photos «La Voix du Nord»)

Les Douaisiens ne s'y étaient pas trompés, eux qui en foule, envahissaient vendredi soir les salles basses de l'hôtel Romagnant. Ils avaient su flairer « l'événement » !

Et c'était, en effet, un événement que ce premier rendez-vous en un édifice qui reste l'un des derniers témoins encore debout de ce que fut notre cité au temps de ses origines, alors que le château et la collégiale ont disparu, mais que la première muraille de défense vient au contraire de réapparaître après des siècles d'enfouissement..., Un événement, car si cet édifice est encore debout et on peut l'espérer, pour longtemps, c'est que l'on a compris que le patrimoine architectural d'une ville ne peut être conservé artificiellement mais qu'il doit vivre pour être sauvegardé et échapper à la « ruinification ».

Edifiés près des fortifications du noyau originel de Douai et sur l'un des bras de la Scarpe, les deux bâtiments accolés (XVVI[e] et XVIII[e]), qui formèrent la résidence du Gouverneur de la fonderie royale de canons, vont donc très prochainement revivre en devenant un hôtel-restaurant. Et comme le promoteur de cette entreprise, Léopold Pons et ceux qui travaillent pour lui, sont impatients de voir cette vie reprendre, ils n'ont pas attendu que le chantier encore en pleine activité dans les parties hautes de l'immeuble fut terminé, pour ouvrir les salons qui occupent les parties basses, déjà restaurées.

C'est là que, vendredi soir, ils accueillaient une foule

M. Pons, entouré de MM. Vernier et Lemoine.

d'amis, tout à la fois intéressés par cette œuvre de sauvegarde d'un élément du Douai ancien et par la promesse de l'aménagement très proche d'un équipement hôtelier d'un style qui devrait faire honneur à notre cité. Et pour que le plaisir des premiers visiteurs fût complet, les vénérables murailles s'ornaient des œuvres (aquarelles, gouaches et sculptures) de quelques uns de nos meilleurs artistes.

Lors de cette réception, M. Pons, tout à la joie de saluer des hôtes aussi nombreux, tint à remercier la ville et son maire pour leur compréhension, ainsi que M[me] Lesage, conservateur régional du patrimoine ; Pierre Demolon, l'archéologue et tous ceux qui coopèrent à l'entreprise. M. Jacques Vernier félicitait, quant à lui, celui qui osa se lancer dans une belle aventure. Le maire rappelait à

sifs concernant l'avenir d'un bâtiment dont l'élégance de la façade XVIII[e] avait décidé les aménageurs du quartier à le conserver. Il évoquait aussi les dispositions récemment prises concernant l'achèvement dans les deux prochaines années de ce quartier rénové « Fonderie Saint-Amé », tandis qu'André Lemoine disait avec quel plaisir il était venu en compagnie de quelques amis essuyer les plâ-

Figure 57 - La Voix du Nord du 20 et 21 septembre 1967

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Article de « La voix du Nord » – 14 février 1987

L'hôtellerie, au secours du patrimoine. « Le Romagnant » fera revivre l'hôtel du gouverneur de la fonderie royale

Les premières extensions de notre « Castrum » originel avaient progressivement englobé Douayeul (quartier de la Petite-Place) puis le Castel bourgeois, avant de gagner, sur la rive droite, les hauteurs de Saint-Pierre et de la Halle près du carrefour des deux grands chemins de la contrée.

C'est alors (XI°-XII° siècles) qu'une ceinture de murailles, doublée de flégards alimentés par la rivière se mit à courir autour du noyau urbain médiéval. Les portes se situaient, rue d'Esquerchin au niveau de la rue du Bloc, rue Saint-Julien (porte de l'Estancq), rue des Wetz (place Saint-Martin), à la « Planque Amoureuse », rue des Blancs-Mouchons, rue Saint-Jacques, puis rue du Canteleu (derrière la poste actuelle). La porte du « Markiet » était juste au débouché de la place du même nom (place d'Armes. La porte au Cerf coupait l'actuelle rue de Paris au niveau des ruelles des Archers et des Arbalétriers qui, d'ailleurs, nous rappellent toujours le tracé de cette première fortification. Après la porte Saint-Nicolas et le franchissement de la rivière à la porte de l'AuInoit, muraille et flégard arrivaient à la porte d'Arras ... Non pas celle que nous connaissons et qui date du XIV° siècle, mais celle qui se trouvait au travers de l'actuelle rue d'Arras, entre les rues des Moudreurs et de la Fonderie.

…/…

Ce fut certainement le cas des bases de la vieille muraille situées entre l'ancienne motte féodale (« le château ») où sera installée plus tard la fonderie royale de canons, et la rue d'Arras. Les plans successifs de la ville font en effet apparaître en ce lieu au XVII° siècle (mais sans doute déjà plus tôt) une grande demeure édifiée sur l'ancien rempart et dont une façade est tournée vers la collégiale Saint-Amé, l'autre étant bordée par le cours d'eau et desservie par un ponceau. Cet « hostels », demeure du gouverneur de la fonderie royale toute proche, sera doublé au siècle suivant. Un second édifice de volume équivalent sera cette fois construit parallèlement au premier et tout contre lui, juste au-dessus du cours d'eau, que l'on aura pour cela recouvert d'une voûte de briques renforcée d'arcs de grès à l'aplomb des murs porteurs.

L'hôtel Romagnant ayant connu depuis des fortunes et des usages divers parvint ainsi jusqu'à nous. Et l'élégance Louis XV de sa façade méridionale contribua sans doute à ce qu'il échappe à la destruction d'une part de l'habitat ancien du quartier ... Mais restait entier le problème - urgent - de sa conservation ! Là comme ailleurs, il fallait, pour que l'architecture fut conservée lui trouver une fonction dans la vie de la ville. Les grandes familles capables de faire leur demeure dans de tels « monuments » se font assez rares... Le projet d'y établir les archives municipales fut lui aussi abandonné...

C'est dans cette dernière perspective qu'un important chantier s'active actuellement. On a bien sûr commencé par le niveau des caves de la maison du XVII° et de la voûte, qui au XVIII° s. recouvrit le flégard mettant en valeur un décor dont certains éléments donneront aux utilisateurs de ces salles l'occasion d'un véritable pèlerinage aux sources de la cité. Réceptions et restaurant viendront ensuite animer le rez-de-chaussée (avec prolongement aux beaux jours sur la terrasse plantée, côté bibliothèque ! ... Le bel escalier XVIII°, quant à lui, donnera accès à la quarantaine de chambres qui, réparties en trois niveaux occuperont en le respectant tout à fait le beau volume de ce double édifice. « Le Romagnant » maillon de la chaîne Urbis (ce génitif convient fort bien à un établissement situé dans ce qui fut le berceau de la ville !) compte ouvrir ses salles voûtées au printemps ; l'hôtel proprement dit entrant en fonction à l'automne.

G. S.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Ma cousine Suzanne de Boubers, épouse de Balthazar Keller

La généalogie est un de mes passe-temps. Et comme il est dit page 26, les travaux d'Étienne Pattou[124] sur la famille de Boubers démontrent son ancienneté. Parallèlement, les recherches que j'ai effectuées sur mes origines bourguignonnes m'ont démontré que *Suzanne de Boubers et moi avions en commun un royal ancêtre* !



Figure 58 - Épouse (non nommée) de Jean Jacques Keller
Gravure de Pierre Drevet en 1689



Figure 59 - Henriette Notteghem Clarisse par Simone Aimé - 1947

- Jean Le Bon, Roi de France 1319 - 1364
  - Charles V Roi de France 1338 - 1380
    - Louis D'ORLÉANS 1372 - 1407
      - Jean *le Bon* D'ORLÉANS 1404 - 1467
        - Charles D'ORLÉANS 1459 - 1496
          - Souveraine D'ANGOULÈME 1487 - 1551
            - Michel III GAILLARD de LONGJUMEAU
              - Michel IV GAILLARD de LONGJUMEAU
                - Rachel de LONGJUMEAU °1558
                  - Daniel 1er de BOUBERS TUNCQ, *Écuyer seigneur de Bernâtre*
                    - Daniel II de BOUBERS TUNCQ, *Vicomte de Bernâtre, †1702*
                      - Suzanne de BOUBERS TUNCQ *°1662-1715/*
  - Philippe II *le Bon* de BOURGOGNE 1342 – 1404
    - Jean *Sans Peur* de BOURGOGNE 1371 – 1419
      - Jean VI de BOURGOGNE 1409 - 1479
        - Jeanne de BOURGOGNE †1455
          - Jeanne *Tonnel* de FLAMENG 1487 - 1542
            - Jean DUTHOIT 1510 - 1555
              - Pierre DUTHOIT 1545 - 1615
                - Frédéric DUTHOIT 1575 - 1650
                  - Jean DUTHOIT °1625
                    - Pierre DUTHOIT °1645
                      - Marie Anne DUTHOIT 1688 - 1743
                        - Marie Constance van DESTOFLEGAT 1723 - 1771
                          - Antoine Joseph CLARISSE 1757 - 1818
                            - Louis Alexis CLARISSE 1805 – 1881
                              - Louis Alphonse CLARISSE 1835 - 1905
                                - Louis Frédéric CLARISSE 1882 - 1917
                                  - Henriette dite *Guéline* CLARISSE 1911 - 1996
                                    - Dominique NOTTEGHEM

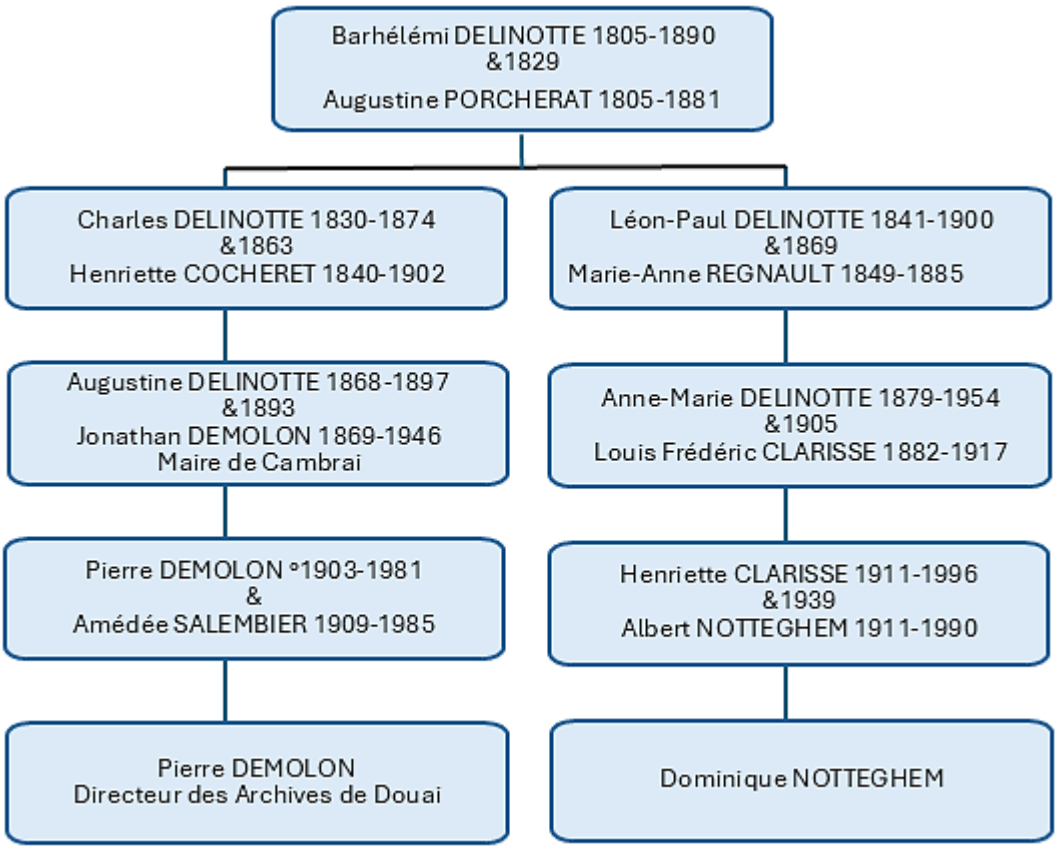
[124] É. PATTOU Op. cit. Note de bas de page n°81.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Relation généalogique avec Pierre DEMOLON

Au fil de mes recherches généalogiques, j'ai également découvert que Jonathan Manassé Demolon (1896-1946), maire de Cambrai, comptait parmi mes cousins éloignés. Son premier mariage le rattache en effet à ma propre ascendance : mon ancêtre Barthélémy Delinotte, horloger à Maligny, charmant village de l'Yonne, était le grand-père de sa première épouse, Augustine Delinotte (1869-1897). Celle-ci était par ailleurs la nièce de Léon-Paul Delinotte, mon arrière-grand-père.

Fort de cette parenté, je me suis permis d'adresser à M. Pierre Demolon un courrier en décembre 2009. En sa qualité de directeur des Archives municipales de Douai, il était sans doute en mesure de m'apporter les renseignements complémentaires que je recherchais alors. Hélas, cette démarche est demeurée sans réponse.



Pour en savoir plus sur Léon-Paul Delinotte, professeur, traducteur, écrivain, dessinateur, poète et pamphlétiste, suivre ce lien ▶.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Message reçu de Jean-Pierre Massé

Il semble que ce dernier propriétaire ait vu ma page web où une très succincte histoire du Romagnant est présentée. Le terme de « bâtisse sans âme » que j'ai utilisé ayant retenu son attention, il m'envoie ce message le 19/02/2011.

De la part de : Jean pierre Masse
Bonjour.
J'ai lu avec une grande attention votre historique sur la fonderie romagnant à Douai, je suis le nouveau propriétaire de l'hôtel Romagnant.
J'effectue actuellement la remise en état des façades, très lourdes rénovations, je vous invite à passer voir le résultat qui je pense vous amènera à changer votre conclusion.
Merci pour vos récits.
Jean Pierre Massé.

Ce à quoi je répondis le jour même ceci :

Cher Monsieur,
Votre message m'a vraiment fait plaisir.
Si vous avez lu la modeste et ancienne page de mon site, sachez que je suis allé, depuis, beaucoup plus loin dans l'histoire du Romagnant.
Des recherches sur le web d'une part et des contacts pris à la DRAC et aux Monuments historiques d'autre part, m'ont permis de dresser la liste presque exhaustive des résidents de l'hôtel, de 1512 à nos jours.
En passant par François de Romaignant qui donna son nom à l'édifice en 1568
En passant par Jean-Balthazar Keller et son épouse Suzanne de Boubers.
En passant par le Dr Majault qui laissa ses armoiries sur le fronton.
Agrémenté de cartes et d'illustrations, complété par des photos de famille, c'est maintenant un ouvrage documenté de 65 pages. Si vous êtes intéressé, je pourrais vous en adresser une version expurgée des souvenirs de mon enfance. Je suis passé à Douai en juillet 2010 et le tour du Romagnant est une visite indispensable. J'ai pu constater les travaux de rénovation en cours, mais rien ne rendra à cet hôtel la majesté des lieux dans lesquels j'ai passé mes dix-huit premières années. En pièce jointe, je vous adresse une photo du tableau réalisé par mon père en 1944.
Ainsi qu'un plan du premier étage, reconstitué de mémoire et donc les dimensions sont approximatives et estimées en fonction du nombre et de la largeur des fenêtres. Quelles sont les dimensions extérieures exactes ?
Qui furent les propriétaires successifs après Léopold PONS en 1987 ?
Au plaisir de vous lire, Bien cordialement,
Dominique NOTTEGHEM
http://www.notteghem.fr

Courriel qui resta sans réponse ...

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Bibliographie

- AUBERT Roger, dir. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*. Tome XIV, 1960.
- BOUCHE Michel, *Histoire de Douai*. 1985. p. 17 à 19.
- BOUILLET Marie-Nicolas, *Balthazar Keller*, Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, 1878.
- BRASSART Félix., Archiviste et auteur de *l'Histoire du château et de la chastellenie de Douai* - Crépin éditeur, Douai, 23 rue de la Madeleine – 1877, Chap. VI. (Pages 868 et suivantes de l'original).
- CHAPELOT Odette et BENOÎT Paul, 1985. *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age*, EHESS, Paris, 1985.
- DEMOLON Pierre & BARBIEUX José, *Les origines médiévales de la ville de Douai ; rapport provisoire des fouilles de la fonderie de canons* [article] Revue du Nord, Année 1979, N° 241, pp. 301-329.
- DEMOLON Pierre, *Archéologie Des Villes dans Le Nord-Ouest de l'Europe (VII^e^-XIII^e^ Siècle)* Société archéologique de Douai – 1994.
- DEMOLON Pierre, *Douai : une ville face à son passé. Bilan de six années de recherches* - Société Archéologique de Douai – 1982.
- DICTIONNAIRE du Moyen Français, (1330-1500) Atilf http://www.atilf.fr/
- ESPINAS Georges, *La vie urbaine à Douai au Moyen Âge*. Tome 1. 1913.
- ÉTIENNE-MAGNIEN Agnès, « *Une fonderie de canons au XVIIe siècle : les frères Keller à Douai* » Bibliothèque de l'École des Chartes - Année 1991 - Volume 149.
- HOVERLANT de BEAUWELAERE Adrien, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*, Volume 56 - À Lille, chez P. Dumortier, 1812.
- PILATE-PRÉVOST Henri Joseph - *Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai, depuis le onzième siècle jusqu'au dix-huitième,* Douai 1842. https://archive.org/details/tablechronologi00douagoog.
- PLOUVAIN Pierre Antoine, *Souvenirs à l'usage des habitans de douai, ou notes pour servir l'Histoire de cette ville*, Douai, 1809.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Table des illustrations

Figure 1 - Le Beffroi de Douai par Jean-Baptiste Corot (1871) *(Photo D.N.- Louvre - Paris)* 8
Figure 2 -Douai - De gueules plain. 9
Figure 3 - Plan de Douai au XIII[e] siècle. 9
Figure 4 - L'Université - Plan de Martin le Bourgeois (1627) 10
Figure 5 – Le Collège du Roi 11
Figure 6 - Extrait du plan de Douai Martin Le Bourgeois - 1627 12
Figure 7 - Vue du Romagnant au XVI° siècle. 16
Figure 8 – Blason de Broide. 17
Figure 9 - Autre plan de Douai situant le Romagnant 18
Figure 10 – Par van der Meulen, Arrivée de Louis XIV devant Douai. Musée du Château de Versailles 20
Figure 11 - Le Solide- 1688 21
Figure 12 – Canons de Douai dans la cour des Invalides à Paris. 23
Figure 13 - Détail du tableau de Johan Heinsius, « Une démonstration à la fonderie de Douai - 1770 ». 24
Figure 14 - L'Apollon du Belvédère statue réalisée à partir d'une copie romaine. 25
Figure 15 - Versailles - Groupe d'enfants - Keller -1638 25
Figure 16 - Garonne - Bassin du Nord - Parc et jardins du château de Versailles 25
Figure 17 - Plaque de cheminée provenant de l'hôtel Romagnant 26
Figure 18 - Gravure de Drevet d'après Rigaud 27
Figure 19 - Suzanne de Boubers. 28
Figure 20 – Figure équestre de Louis XIV élevée par la ville de Paris en 1699 29
Figure 21 – Hôtel Romagnant Extrait de la plaquette de l'hôtel URBIS 30
Figure 23 - De Flines. 31
Figure 22 - De Rode. 31
Figure 24 - Les armes du fronton sud. 32
Figure 25 - Reconstitution 32
Figure 26 - Armes de François Joseph Majault 33
Figure 27 - Romagnant - Cadastre napoléonien Douai [1829] 33
Figure 28 - Mariage Clément-Messien 34
Figure 29 - Achat du Romagnant par Ernest Piot – 1932 35
Figure 30 - Le Romagnant vers 1925 Des volets existent à chaque fenêtre 35
Figure 31 - Le Romagnant peu avant 1940. Les volets se sont envolés 35
Figure 32 - Logo officiel de 1985 à 2017 36
Figure 33 - Le côté qui fut celui d'un jardin, en 2004 37
Figure 34 - Façade côté place Saint-Amé en 2004 37
Figure 35 - Albert Notteghem 1944 - Le couloir. 38
Figure 36 - L'état de ce qui sera le jardin vers 1946 39
Figure 37 - Scorie de fonte de bronze. 39
Figure 38 - Les cinq niveaux du Romagnant 40
Figure 39 - Le perron garni. 41
Figure 40 - Vue de l'escalier avec la porte donnant sur le perron. 42
Figure 41 - Poignée de porte fleurdelysée 42
Figure 42 - Entre les toits. 43
Figure 43 - Plan du premier étage en 1958 44
Figure 44 - Photo originale 6x9 45
Figure 45 - L'hôtel Romagnant – Revisité par IA 45
Figure 46 - Vue aérienne de la Fonderie et du Romagnant (Google Maps) 47
Figure 47 - Vers 1970, côté place St-Amé 49

 © Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

Figure 48 - Côté parking de la bibliothèque 49
Figure 49 - Côté cour en 1986 50
Figure 50 - Le côté ardin en 1986 – Début des travaux 50
Figure 51 - Relevé cadastral actuel 51
Figure 52 - L'hôtel Romagnant en 1960 53
Figure 53 - Vue depuis le sud du jardin. 54
Figure 54 « Le courant » qui passe sous la maison. 54
Figure 55 – Une fenêtre dans une cave. 55
Figure 56 – Le carrelage était dans le couloir d'entrée de la maison. 55
Figure 57 - La Voix du Nord du 20 et 21 septembre 1967 56
Figure 58 - Épouse (non nommée) de Jean Jacques Keller Gravure de Pierre Drevet en 1689 58
Figure 59 - Henriette Notteghem Clarisse par Simone Aimé - 1947 58



Nos voisins, la famille Dehay, minotiers, rue des Moudreurs.

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 4

PETITE INTRODUCTION SUR LA VILLE DE DOUAI 7

OÙ L'ON PARLE DU ROMAGNANT 10

L'UNIVERSITÉ DE DOUAI 10
LA MAISON DU LOMBART VENDUE 15
LA FAMILLE DE BROIDE 16
PRISE DE DOUAI PAR LOUIS XIV 19

LES KELLER ET LA FONDERIE DE CANONS 21

LE CHÂTEAU TRANSFORMÉ EN FONDERIE LES KELLER À DOUAI 21
LA FONDERIE DE CANONS DE DOUAI 23
L'AUTRE ACTIVITÉ DE J. BALTHAZAR KELLER 25
LE COUPLE KELLER 26

L'APRÈS KELLER 30

LES CONSEILLERS DE FLINES, LE DOCTEUR MAJAULT. 30
À LA RECHERCHE DES PROPRIÉTAIRES SUIVANTS. 34
LE ROMAGNANT AUJOURD'HUI. 36

SOUVENIRS DOUAISIENS 38

NOTRE INSTALLATION. 38
VIVRE AU ROMAGNANT. 40

ANNEXES 46

LISTE DES PROPRIÉTAIRES OU RÉSIDENTS 48
LA MAISON EN 1986 – DÉBUT DE LA DÉMOLITION 50
RELEVÉ CADASTRAL DE LA RUE DE LA FONDERIE 51
EXTRAITS DU CONTENU DOSSIER DE LA DRAC 52
QUELQUES-UNES DES PHOTOS JOINTES AU DOSSIER : 54
INAUGURATION DE L'HÔTEL IBIS 56
ARTICLE DE « LA VOIX DU NORD » – 14 FÉVRIER 1987 57
MA COUSINE SUZANNE DE BOUBERS, ÉPOUSE DE BALTHAZAR KELLER 58
RELATION GÉNÉALOGIQUE AVEC PIERRE DEMOLON 59
MESSAGE REÇU DE JEAN-PIERRE MASSÉ 60
BIBLIOGRAPHIE 61
TABLE DES ILLUSTRATIONS 62

© Dominique Notteghem - Reproduction interdite sans autorisation

AVEUC L'PERMISSION D'MONSIEU L'MAIRE.

VILLE D'DOUAI.

GRANDE FIÊTE

DES WIOS-SAINT-ALBIN

(2me ERBOND D'GAYANT),

DIMINCHE 1er D'AOUT 1869, *D'SUS LES DEUX HEURES.*

Chelle Commission de l'Fiête des Wios-Saint-Albin, qu'chet ch'maite **RATTE**, ch'maite **POULAIN** et pis incor ch'maite **MOUQUET**, alle fait savoir à tout l'monne de l'ville et pis d'chés villages qu'diminche qui vient y n'y ara gramain d'jus, aveuc des prix tout in argint, din ch'quartier des Wios-Saint-Albin, comme qu'on va vire ichi d'sus:

JU D'OGEON

Din l'rue Saint-Albin, quéque part in face de l'Plarie.

JU D'TIOTS PAINS

IN PLEIN MITANT DE L'RUE SAINT-ALBIN.

JU D'PAÏELLE

Qu'chet un ju qu'au mitant d'eune corde qu'un pind une païelle qu'sin cu qu'il est noirchi comme y faut, si bin qu'pindant qu'chelle corde qu'alle balanche, y faut aveuc s'bouque cacher à attraper eune pièche chinq francs qu'alle est là collée au cu d'chelle païelle. — Ch'ju-là y s'f'ra din **L'RUE D'OCRE.**

JU D'BAGUE A PIED

A CH'CAMP-FLEURY.

JU D'CISIAUX

DIN L'RUE SAINT-ALBIN, *tout vis-à-vis de l'Brique.* — A ch'ju-là, qu'cha s'ra seul'mint pour chés garchons, y n'y ara queques fichelles du ch'qu'y pindront des tiotes cuvelles aveuc d'l'iau. Si bin que ch'ti qu'il arriv'ra là ses yux serrés et qu'y copera eune d'chés fichelles-là putôt que l'z'autes du ch'qu'y pindront des prix, y r'chevra un bon rafraichiss'mint d'sus s'tiête.

JU D'MÉNETTE

A CH'CAMP-FLEURY.

Bal champette sans paier

Qu'cha s'ra à huit heures et d'mie au soir, tout au d'bout de l'rue Saint-Albin, tout près de l'rue d'Ocre.

Ch'z'amateurs d'chés jus y peuv't s'faire mette in écrit, tout s'qu'à diminche à midi, chez chés gins d'chelle Commission.

Un fait savoir à tertin-tertous que ch'ti qu'il arriv'rot diminche pour juer n'importe à queu ju et pis qu'y s'rot plein comme un boudin, qu'un l'mettrot tout d'suite à l'porte de ch'ju. — Comme aussi ch'ti qu'y s'permettrot à ch'bal d'faire des gesses qu'cha n'convient point, ou bin d'inl'ver in l'air chés filles comme din l'temps chés Sabines, y peut compter qui s'ra tout d'suite rinvoïé aveuc ch'qu'il ara d'pronnes d'cueuïées.

Par ainsi, a diminche à deux heures. — S'y quet de l'pleuve, chelle Fiête alle s'ra r'mis pou ch'diminche d'apres.

Douai. — imprimerie Deschiste, rue Jean-de-Bologne.